cress
Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire
Centre - Val de Loire

ATLAS

de l'Économie Sociale et Solidaire en région Centre-Val de Loire

Édition 2016

Région Centre-Val de Loire

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Le sommaire

Introduction 4

Partie 1 Portrait de l'ESS en région Centre-Val de Loire

1.1 Répartition de l'ESS dans les territoires : la région Centre-Val de Loire dans la moyenne nationale 8

1.2 Répartition sectorielle de l'ESS : une économie au service de la population 9

1.3 Des associations majoritaires mais un poids élevé des coopératives et mutuelles en région Centre-Val de Loire 10

1.4 L'emploi dans l'ESS : un gain de 15 000 postes salariés depuis une quinzaine d'années en région Centre-Val de Loire 11

1.5 ...mais une évolution de l'emploi plus contrastée dans l'ESS depuis 2010 12

1.6 L'ESS, un employeur de taille 13

1.7 Vingt métiers concentrent 60 % des emplois de l'ESS 14

1.8 Une forte féminisation du salariat dans l'ESS 15

1.9 Des conditions d'emploi variables dans l'ESS en fonction des secteurs d'activité 16

1.10 Des salaires moins élevés mais des écarts de rémunérations entre salariés plus faibles au sein de l'ESS 17

1.11 Le vieillissement des effectifs salariés de l'ESS 18

1.12 Les métiers qui seront impactés par les départs à la retraite 19

Partie 2 Les familles de l'ESS

2.1 Associations : les premiers employeurs de l'ESS 23

2.2 Coopératives : un poids plus élevé en région Centre-Val de Loire que la moyenne nationale 27

2.3 Mutuelles : une présence ancienne en région Centre-Val de Loire 30

2.4 Fondations : une forte concentration dans le département de l'Eure-et-Loir 32

Partie 3 Les secteurs d'activité

3.1 Action sociale : plus d'un emploi sur deux dans l'ESS 36

3.2 Activités financières et d'assurance : les coopératives et mutuelles majoritaires 39

3.3 Enseignement : l'ESS est le 2ème employeur du secteur 40

3.4 Arts, spectacles : l'emploi repart à la hausse depuis 2012 43

3.5 Santé humaine : plus de 20 % des salariés partiront en retraite d'ici à 2019 45

3.6 Sport et loisirs : les associations sportives majoritaires 47

Annexes

Glossaire 52

Note méthodologique 53

L'Observatoire Régional de l'Economie Sociale et Solidaire 54

Introduction

L'Economie Sociale et Solidaire (ESS) regroupe des entreprises qui apportent des réponses directes aux besoins locaux en conciliant utilité sociale et activité économique. Représentant plus d'un emploi sur dix en région Centre-Val de Loire, ces acteurs sont présents dans l'ensemble des secteurs d'activité.

Leur activité permet :

- d'offrir une variété de solutions en réponse aux besoins économiques,
- de créer des emplois non délocalisables (car liés à un besoin du territoire),
- de maintenir des services de proximité essentiels à la qualité de vie des habitants,
- de favoriser la reprise et la transmission d'entreprises,
- de développer l'entrepreneuriat (accompagnement, financement, etc.),
- de résoudre des problématiques locales en développant de nouvelles coopérations économiques.

Les évolutions connues par ces entreprises de l'ESS ces dernières années sont nombreuses : une reconnaissance par la loi du 31 juillet 2014, une croissance de l'emploi sur le long terme mais une stagnation depuis 2010, le vieillissement des effectifs salariés, une législation européenne impactant l'activité ou encore une professionnalisation des salariés pour certains secteurs d'activité. Dans ce contexte, il est indispensable d'assurer un suivi de l'évolution de leurs activités.

Les publications de l'Observatoire régional de l'ESS et de l'ensemble du réseaux des Observatoires portés par les Chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) et le Conseil National des CRESS (CNCRES) ont permis depuis une dizaine d'années de mieux connaitre le secteur, de détailler ses caractéristiques et d'accompagner ses évolutions.

Afin de poursuivre ce travail d'analyse, la CRESS Centre-Val de Loire publie la troisième édition de l'Atlas de l'ESS en région Centre-Val de Loire. L'objectif est de mettre à disposition les données sur l'emploi et les établissements employeurs de l'ESS pour mieux comprendre l'évolution et la répartition de ses acteurs dans l'économie régionale. Il fait ainsi ressortir les principaux enjeux et défis qui attendent ses entreprises pour les années à venir.

La première partie de l'Atlas dresse le portrait de l'ESS en région Centre-Val de Loire. Elle fournit les éléments nécessaires pour appréhender la richesse de ce secteur qui a créé plus de 15 000 emplois en 14 ans. Les deuxième et troisième parties complètent cette première approche en détaillant les données par familles (associations, coopératives, mutuelles, fondation) et par secteur d'activité (action sociale, enseignement, sport et loisirs ou encore arts, spectacle).

Ce document s'adresse aussi bien aux élus, dirigeants, salariés, bénévoles qu'à toutes celles et ceux qui souhaitent mieux connaitre et faire connaitre l'ESS.

Qui sont les entreprises de l'ESS ?

L'ESS se compose d'une grande variété d'acteurs : crèches associatives, mutuelles de santé, AMAP (Association de Maintien de l'Agriculture Paysanne), maisons de retraite, banques coopératives, associations d'aide à domicile, clubs de sport, etc.

La loi du 31 juillet 2014 constitue une reconnaissance légale de l'ensemble de ces acteurs, elle définit ainsi l'ESS comme un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine et qui se caractérise par trois principes :

- un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices ;
- une gouvernance démocratique ;
- une gestion responsable : les réserves sont impartageables et ne peuvent être distribuées, les bénéfices sont majoritairement consacrés à l'activité de l'entreprise.

La loi précise le périmètre de l'ESS qui regroupe les statuts juridiques historiques (associations, coopératives, mutuelles et fondations) ainsi que les entreprises sociales qui intègrent les trois principes de l'ESS dans leur activité.

Les données présentées dans l'Atlas ne prennent en compte que les quatre familles : associations, coopératives, mutuelles, fondations. Les données issues de la statistique publique ne permettent pas, à l'heure actuelle, d'observer les structures commerciales appartenant à l'ESS.

PRÉCAUTION DE LECTURE

Les données présentées dans ce document sont issues de trois sources statistiques :
CLAP et DADS (INSEE) et ACOSS-URSSAF.
Ces données permettent de comprendre les grands équilibres par secteur d'activité, par territoire ou encore par famille mais les champs couverts et les années utilisées peuvent varier.

Ce travail d'analyse statistique bénéficie de l'historique et de l'expérience acquis depuis 1999 par le réseau des observatoires de l'ESS et par le travail du comité scientifique mis en place en région Centre-Val de Loire.

Pour plus d'information sur les sources, consultez la note méthodologique page 53.

1.0 Portrait de l'ESS en région Centre-Val de Loire

La région Centre-Val de Loire possède une économie marquée par le poids des activités agricoles et industrielles qui génèrent encore une part importante du PIB régional. Les activités de services, bien que représentant la première catégorie d'activité, pèsent ainsi moins que dans d'autres régions de France. Pour cette raison, le poids des entreprises de l'ESS, traditionnellement mieux représentées dans les activités de service, était jusqu'à très récemment moins important comparé à des régions comme la Bretagne ou les Pays-de-La-Loire ou par rapport à la moyenne nationale.

Avec une croissance de 26 % de ses emplois entre 2000 et 2014, l'ESS s'est fortement développée en région Centre-Val de Loire où elle représente désormais 10,5 % des effectifs salariés et 11 % des établissements employeurs, soit des pourcentages supérieurs aux moyennes nationales.

La première partie de l'Atlas dresse ainsi le portrait de l'ESS régionale. Elle explique son organisation, sa répartition territoriale, les secteurs d'activité où elle est le mieux représentée ou encore l'évolution de ses emplois. L'objectif est de mieux cerner ses caractéristiques pour mieux appréhender ses enjeux.

Chiffres clés

LES EFFECTIFS SALARIÉS DE L'ESS

- L'ESS représente **10,5 % des emplois de la région Centre-Val de Loire**, soit un pourcentage sensiblement supérieur à la moyenne nationale (10,46 %) ;
- **l'Indre et de l'Indre-et-Loire** ont la plus forte concentration d'emplois avec, respectivement, **11,5 % et 11,6 % de leurs effectifs salariés** travaillant dans une entreprise de l'ESS.

LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ESS

- L'ESS regroupe **11 % des établissements employeurs de la région**, soit 9 307 établissements ;
- La taille moyenne dans l'ESS est de **8,1 ETP par établissement** contre 7,1 ETP pour le reste du secteur privé hors ESS.

L'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI DANS L'ESS

- Les hausses du nombre d'emplois ont été les plus importantes dans les départements de **l'Eure-et-Loir (299 postes salariés supplémentaires dans l'ESS)** et de **l'Indre-et-Loire (614 postes salariés supplémentaires)** depuis 2010 ;
- Les secteurs les plus dynamiques en termes de création d'emploi sont les **activités financières et d'assurance (380 postes salariés supplémentaire entre 2010 et 2014), l'action sociale (262 postes salariés supplémentaires) et le sport et loisirs (137 postes salariés supplémentaires).**

LE VIEILLISSEMENT DES EFFECTIFS SALARIÉS

- 16, 5 % des effectifs salariés de l'ESS **vont atteindre l'âge légal de la retraite d'ici à 2019**, soit plus de 14 000 salariés dont les départs sont à anticiper ;
- **20,9 % des salariés de l'ESS dans la santé humaine, 20 % des salariés de l'ESS dans l'enseignement et 16,5 % des salariés de l'ESS dans le secteur de l'action sociale** partiront à la retraite d'ici à 2019, soit respectivement 700, 2000 et 6000 salariés.

1.1 Répartition de l'ESS dans les territoires : la région Centre-Val de Loire dans la moyenne nationale

Le poids des effectifs salariés de l'ESS est utilisé ici comme clé d'entrée pour analyser la répartition territoriale de l'ESS. L'ESS représente ainsi 10,46 % des emplois en France, soit 2,3 millions de salariés. Les régions de l'Ouest ont la plus forte concentration d'emplois dans l'ESS (elle représente plus de 14 % de l'emploi privé et public en Bretagne). Inversement ce poids est moins important pour des régions comme l'Ile-de-France ou encore la Corse.

La région Centre-Val de Loire à un pourcentage sensiblement supérieur à la moyenne nationale, avec 10,5 % de ses emplois dans l'ESS, soit 85 272 salariés.

Le territoire régional recouvre une grande diversité de situations. Le poids de l'ESS est plus important dans les départements de l'Indre et de l'Indre-et-Loire en ce qui concerne le poids des effectifs salariés et des établissements employeurs. Inversement, l'Eure-et-Loir et le Loiret sont les départements où les entreprises de l'ESS pèsent moins dans l'économie locale.

Les effectifs salariés de l'ESS dans les régions de France métropolitaine

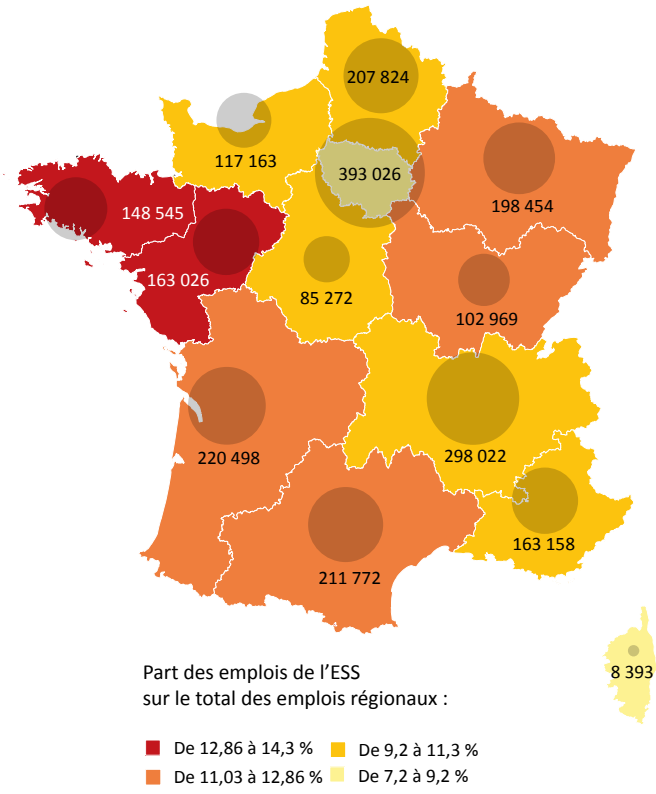

Source : Observatoire Régional de l'ESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2013

Etablissements employeurs et effectifs salariés de l'ESS par département

	Etablissements employeurs	Part des établissements employeurs de l'ESS	Effectifs salariés	Part des effectifs salariés de l'ESS
Cher	1 031	9,8 %	9 830	11,0 %
Eure-et-Loir	1 485	11,0 %	12 046	9,8 %
Indre	992	12,0 %	7 765	11,5 %
Indre-et-Loire	2 285	11,4 %	23 041	11,6 %
Loir-et-Cher	1 282	11,1 %	10 281	10,1 %
Loiret	2 232	10,8 %	22 309	9,8 %
Région Centre-Val de Loire	**9 307**	**11 %**	**85 272**	**10,5 %**

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2013

Lecture : Les acteurs de l'ESS dans le département du Cher représentent 1 031 établissements employeurs, soit 9,8 % des établissements du Cher, et 9 830 salariés, soit 11 % des salariés du Cher.

1.2 Répartition sectorielle de l'ESS :
une économie au service de la population

Bien que présente dans tous les secteurs, les entreprises de l'ESS sont prédominantes dans les activités de service. Avec plus de 36000 salariés en région Centre-Val de Loire, l'action sociale est le secteur le plus pourvoyeur d'emplois dans l'ESS et représente 43 % de ses effectifs salariés. Les secteurs également bien représentés sont, par ordre décroissant, les activités financières et d'assurance (14 % des emplois de l'ESS), l'enseignement (13 %), le soutien aux entreprises (6 %), la santé humaine (4 %), le commerce (4%), le sport et loisirs (1 %) ou encore les arts, spectacles (1 %).

Répartition des effectifs salariés de l'ESS par secteur d'activité

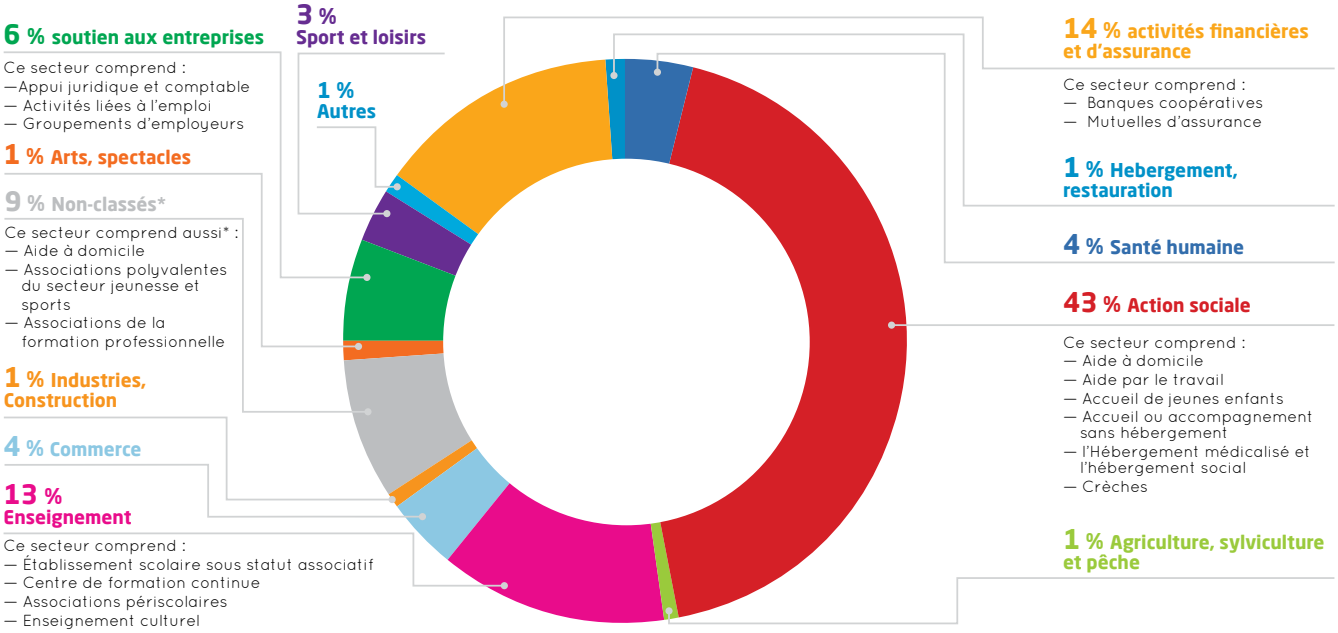

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire, d'après INSEE CLAP 31/12/2013

Lecture : L'action sociale regroupe 43 % des effectifs salariés de l'ESS

Le poids de l'ESS est déterminant dans l'évolution de certains de ces secteurs avec plus de la moitié des emplois. Ainsi, 58 % des salariés de l'action sociale et 58 % des emplois du secteur sport et loisirs sont dans des entreprises de l'ESS. Les activités financières et d'assurances concentrent des coopératives et des mutuelles qui regroupent 46 % des emplois de ce secteur.

Poids des effectifs salariés ESS, privé hors ESS et public par secteur d'activité

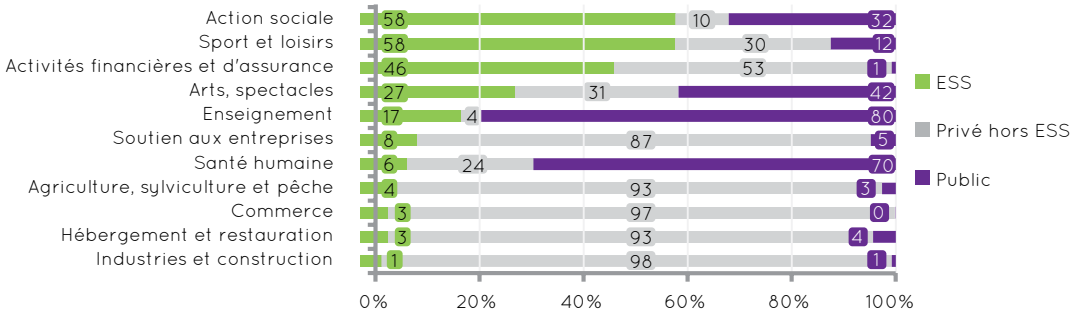

Lecture : 58 % des effectifs salariés de l'ESS travaillent dans un établissement de l'ESS, 10 % travaillent dans le secteur privé hors ESS et 32 % dans le secteur public

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire, d'après INSEE CLAP 31/12/2013

* La catégorie « Non classés » regroupe des associations dont l'activité ne trouve pas de codification adaptée. On y retrouve des associations de l'environnement, du sport, de la culture, de la solidarité internationale, de l'action sociale, etc.

1.3 Des associations majoritaires mais un poids élevé des coopératives et mutuelles

en région Centre-Val de Loire

Les associations constituent la famille la mieux représentée au sein de l'ESS sur l'ensemble des indicateurs étudiés avec 81 % des établissements employeurs, 74 % des effectifs salariés, 72 % des effectifs en ETP et 64 % de la masse salariale de l'ESS. Viennent ensuite par ordre décroissant les coopératives (15 % des effectifs de l'ESS), les mutuelles (7 %) et les fondations (3 %).

Caractéristiques des familles de l'ESS en région Centre-Val de Loire

	Etablissements employeurs	Effectifs salariés	Effectifs Equivalents Temps Plein (ETP) sur l'année	Masse salariale brute annuelle (en millions d'euros)
Coopératives	1 306	12 967	12 439	468
Mutuelles	365	6 177	5 534	219
Associations	7 584	63 430	54 252	1 351
Fondations	52	2 698	2 856	60
Total ESS	**9 307**	**85 272**	**75 081**	**2 100**
Part de l'ESS sur le total régional	**11 %**	**10,5 %**	**10,2 %**	**8,8 %**

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2013

Lecture : En région Centre-Val de Loire les coopératives représentent 1 306 établissements employeurs, 12 967 effectifs salariés, 12 439 ETP et une masse salariale de 468 millions d'€.

La région Centre-Val de Loire se caractérise par un poids plus élevé des coopératives et mutuelles sur les indicateurs liés à l'emploi et aux établissements employeurs. Pour les coopératives, cette forte présence est liée à une bonne implantation des établissements bancaires (activités financières et d'assurance) et des coopératives agricoles. Les mutuelles bénéficient historiquement d'une bonne implantation régionale, notamment dans les secteurs de l'action sociale et de la santé humaine. Le poids des fondations en région Centre-Val de Loire est proportionnellement identique à la moyenne nationale.

Répartition des effectifs salariés de l'ESS par famille en France et en région Centre-Val de Loire

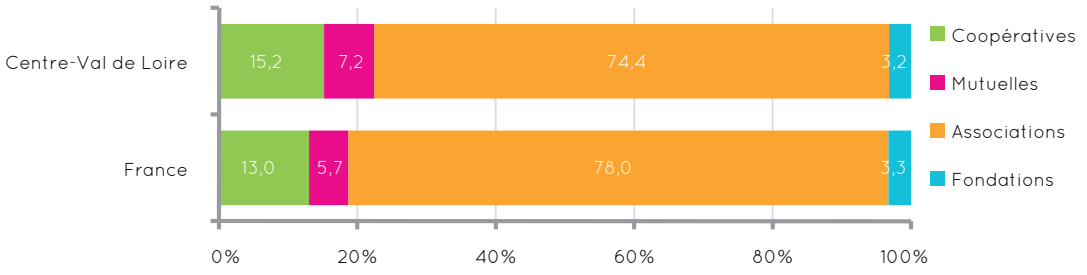

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2013

Lecture : En région Centre-Val de Loire, les coopératives représentent 15,2 % des effectifs salariés de l'ESS

1.4 L'emploi dans l'ESS : un gain de 15 000 postes salariés depuis une quinzaine d'années

en région Centre-Val de Loire...

Une analyse sur le long terme de l'évolution du nombre de postes salariés dans l'ESS et dans le secteur privé hors ESS permet de montrer l'importance croissante prise par l'ESS dans l'économie régionale.

Evolution de l'emploi dans l'ESS et le secteur privé hors ESS entre 2000 et 2014 en région Centre-Val de Loire (indice base 100 : 2000)

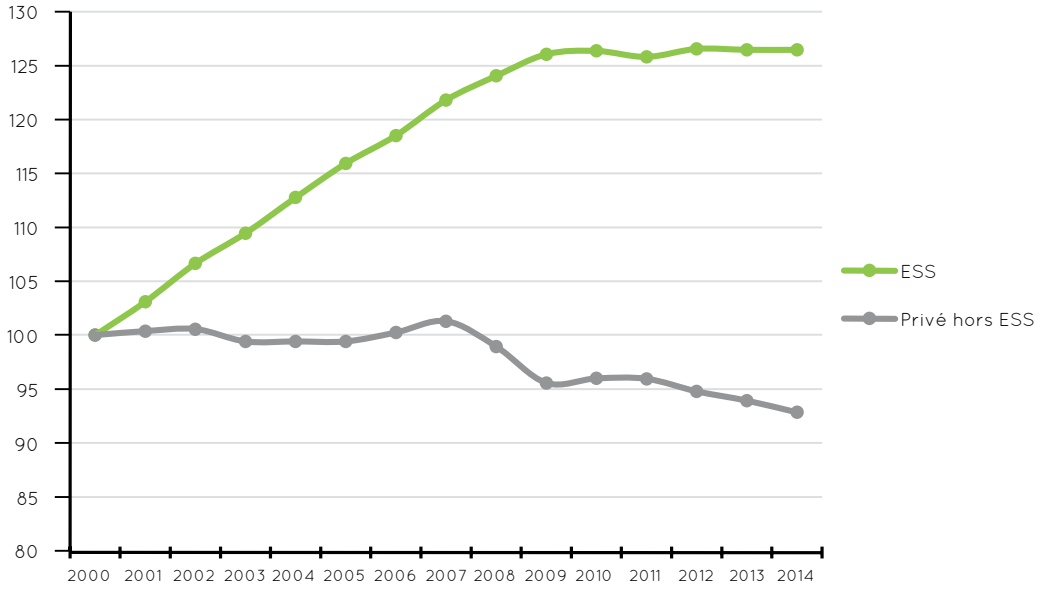

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire d'après ACOSS-URSSAF Centre

On constate ainsi qu'entre la fin de l'année 2000 et la fin de l'année 2014, l'emploi dans l'ESS a progressé de plus de 15 000 postes salariés (soit une hausse de 26 %), alors que sur la même période le reste de l'emploi privé hors ESS perdait 42 000 postes (soit une diminution de 7 %).

Evolution de l'emploi dans l'ESS et privé hors ESS entre 2000 et 2014 en région Centre-Val de Loire

	Taux de croissance des emplois de l'ESS entre 2000 et 2014 (%)	Solde net d'évolution de postes entre 2000 et 2014
ESS	26 %	15 731
Privé hors ESS	-7 %	-42 000

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire d'après ACOSS-URSSAF Centre

Lecture : Entre 2000 et 2014, l'emploi dans l'ESS a augmenté de 26 %, soit une hausse de 15 731 postes salariés

Note méthodologique : les données utilisées pour mesurer l'évolution de l'emploi sont issues de la base nationale Acoss-Urssaf et correspondent aux effectifs salariés du secteur privé ayant un contrat de travail au quatrième trimestre de l'année civile.
Ces données n'intègrent que les employeurs du secteur privé, payant leurs cotisations sociales au niveau de l'Urssaf du secteur concurrentiel. Sont exclus : les administrations publiques, l'éducation et la santé non-marchande et l'emploi de personnel par les particuliers. Elles ne prennent pas en compte les employeurs affiliés à la MSA, notamment les coopératives de la sphère agro-alimentaire.

1.5 ...mais une évolution de l'emploi
plus contrastée dans l'ESS depuis 2010

L'évolution de l'emploi dans l'ESS sur une période récente est plus contrastée. On assiste ainsi à une stagnation du nombre de ses postes salariés avec une croissance de l'emploi proche de zéro sur la période 2010-2014 : hausse de 0,1 %, soit une augmentation de 60 postes.
Cette tendance est variable selon les départements et les secteurs d'activité. L'Eure-et-Loir et l'Indre-et-Loire sont les départements qui ont connu les hausses les plus importantes entre 2010 et 2014 avec, respectivement, des augmentations de 299 et 614 postes salariés. Deux départements ont connu une baisse de leurs effectifs : l'Indre (avec une diminution de 270 postes salariés) et le Loiret (diminution de près de 600 postes). Les effectifs stagnent pour le Cher et le Loir-et-Cher à l'image de la moyenne régionale.
En comparaison, le nombre de postes salariés dans les entreprises du privé hors ESS a diminué dans tous les départements de la région.

Evolution de l'emploi dans l'ESS par département entre 2010 et 2014 en région Centre-Val de Loire

	Taux de croissance des emplois de l'ESS entre 2010 et 2014 (%)	Solde net d'évolution de postes entre 2010 et 2014
Cher	0,0 %	0
Eure-et-Loir	3,2 %	299
Indre	-3,8 %	-270
Indre-et-Loire	2,8 %	614
Loir-et-Cher	0,1 %	5
Loiret	-3,0 %	-588
Région Centre-Val de Loire	0,1 %	60

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire d'après ACOSS-URSSAF Centre

Lecture : Entre 2010 et 2014, l'emploi dans l'ESS dans le département de l'Eure-et-Loir a augmenté de 3,2 %, soit une hausse de 299 postes salariés

Entre 2010 et 2014, les secteurs les plus dynamiques en termes d'emploi sont les activités financières et d'assurance (avec une hausse de 379 postes salariés), l'action sociale (hausse de 261 postes) et le sport et loisirs (hausse de 137 postes). L'emploi dans le secteur du soutien aux entreprises (appui juridique, activités liées à l'emploi, etc.) a chuté de 771 postes salariés au cours de cette période, soit une contraction de 18% de ses postes. Les secteurs de l'hébergement, restauration et de l'enseignement ont respectivement connu des baisses de 194 et 187 postes salariés.

Evolution de l'emploi dans l'ESS par secteur d'activité entre 2010 et 2014 en région Centre-Val de Loire

	Taux de croissance des emplois de l'ESS entre 2010 et 2014 (%)	Solde net d'évolution de postes entre 2010 et 2014
Action sociale	0,7	262
Activités financières et d'assurance	6,2	379
Agriculture, Industrie, Construction	-16,5	-76
Arts, spectacles	1,1	19
Commerce	-1,8	-21
Enseignement	-2,6	-187
Hébergement et restauration	-21,0	-194
Santé humaine	8,6	258
Soutien aux entreprises	-18,3	-771
Sport et loisirs	4,0	137

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire d'après ACOSS-URSSAF Centre

Lecture : Entre 2010 et 2014, l'emploi dans l'ESS dans le secteur de l'action sociale a augmenté de 0,7 %, soit une hausse de 262 postes salariés

1.6 L'ESS, un employeur de taille

On comptabilise 9 307 établissements employeurs dans l'ESS, soit 11 % des établissements régionaux (contre 9,5 % à l'échelle nationale). Une entreprise de l'ESS compte en moyenne 8,1 ETP en Centre-Val de Loire (9,1 en France), contre 7,1 pour le secteur privé hors ESS.
Près de 80 % des structures de l'ESS ont moins de 10 salariés, ce chiffre élevé est néanmoins inférieur au reste du secteur privé (86 % sont des TPE). Inversement, les PME entre 10 et 250 salariés sont mieux représentés dans l'ESS comparé au reste du secteur privé.

Répartition par taille des établissements de l'ESS, du privé hors ESS et du public en région Centre-Val de Loire

	ESS	Privé Hors ESS	Public
TPE (Très Petites Entreprises) 0 à 9 salariés	79,8 %	86,0 %	62,7 %
PME (Petites et Moyennes Entreprises) 10 à 249 salariés	20 %	13,8 %	36,1 %
ETI-GE (Entreprise de Taille Intermédiaire – Grande Entreprise) Plus de 250 salariés	0,2 %	0,3 %	1,2 %
Ensemble des tranches	100 %	100 %	100 %

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire, d'après INSEE CLAP 31/12/2013

Lecture : Les établissements de 10 à 249 salariés (PME) représentent 20 % de l'ensemble des établissements de l'ESS en région Centre-Val de Loire

L'analyse par secteur d'activité montre que 24 % des TPE dans l'ESS appartiennent au secteur du sport et loisirs (notamment dans le domaine sport dont font partie les clubs). La catégorie service divers qui comptabilise 16 % des TPE de l'ESS regroupe notamment le domaine des services aux entreprises (groupements d'employeurs, les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) ou encore certaines structures d'insertion par l'activité économique).
L'action sociale concentre 39 % des PME de l'ESS en région Centre-Val de Loire (dont 40 % uniquement pour le sous-secteur de l'hébergement médico-social et social), suivi de l'enseignement et des services divers qui rassemblent chacun 15 % des PME de l'ESS.
Les entreprises de plus de 50 salariés (regroupées ici dans la catégorie ETI-GE) se retrouvent essentiellement dans trois secteurs : les activités financières et d'assurance, l'action sociale et l'enseignement.

Taille des établissements de l'ESS par secteur d'activité

	TPE	PME	ETI-GE
Action sociale	8	39	33
Activités financières et d'assurance	12	12	48
Agriculture, Industrie, Construction	1	2	-
Arts, spectacles	10	1	-
Enseignement	6	15	14
Non-classés	22	10	-
Santé humaine	1	4	-
Sport et loisirs	24	2	-
Services divers	16	15	5
Total	100 %	100 %	100 %

Lecture : 39 % des PME de l'ESS sont dans le secteur de l'action sociale

Source : Observatoire de l'ESS Centre, d'après INSEE CLAP 31/12/2013

*Les notions de TPE, PME et ETI-GE renvoient aux catégories d'entreprises définies par la loi de modernisation de l'économie 2008 mais pas à sa notion générale d'entreprise (qui renvoie ici à la notion d'établissement). La catégorie PME n'inclue pas les TPE.

1.7 Vingt métiers concentrent 60 % des emplois de l'ESS

Les catégories socioprofessionnelles des employés et des professions intermédiaires sont les plus représentées dans l'ESS avec respectivement 39 % et 31 % de ses effectifs salariés. Contrairement au reste du secteur privé, le poids des ouvriers (17 %) est moins important. La proportion de cadres et professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises est légèrement supérieure au reste du secteur privé.

Catégories socioprofessionnelles des salariés de l'ESS

Lecture : 17 % des effectifs salariés de l'ESS sont des ouvriers

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire, d'après INSEE DADS 31/12/2012

Les entreprises de l'ESS sont présentes dans la plupart des secteurs d'activité et les salariés de l'ESS exercent en majorité des professions identifiées dans la nomenclature de l'INSEE (nomenclature PCS_ESE qui comprend 412 catégories de métiers). Néanmoins, les vingt métiers les mieux représentés concentrent plus de 60 % des postes salariés de l'ESS et un tiers des emplois de l'ESS se concentrent dans quatre métiers.

Ainsi le métier d' « aides à domicile, aides ménager(ère)s, travailleur(se)s familiales » compte le plus grand nombre d'emplois : il regroupe à lui seul 11,5 % des emplois de l'ESS, soit plus de 9 000 postes. Cette spécificité s'explique par la forte présence des établissements de l'ESS dans l'action sociale (43 % des effectifs salariés). Viennent ensuite les métiers d' « ouvrier(ère)s non qualifié(e)s de type industriel » (7,3 % des postes), de « personnel enseignant du secondaire et du supérieur » (4,1 %), de « secrétaires » (3,8 %) ou encore des «aides-soignants » (3,3 %). Certains métiers sont presque exclusivement employés dans des structures de l'ESS, à l'image des Educateur(trice)s techniques spécialisé(e)s, moniteur(trice)s d'atelier (86 % d'entre eux travaillent dans l'ESS), les Moniteur(trice)s éducateur(trice)s (81 %), les cadres de l'intervention socio-éducative (79,8 %), les aides à domicile, aides ménager(ère)s, travailleur(se)s familiales (74,6 %) ou les animateurs socioculturels et de loisirs (68 %).

Les 20 principaux métiers exercés par les salariés de l'ESS en région Centre-Val de Loire

	Part dans le total des emplois de l'ESS (en %)	Part des emplois ESS dans le métier (%)
Aides à domicile, aides ménager(ère)s, travailleur(se)s familiales	11,5	74,6
Ouvrier(ère)s non qualifié(e)s de type industriel	7,3	14,7
Personnel enseignant du secondaire et du supérieur	4,1	15,5
Secrétaires	3,8	15,3
Aides-soignants	3,3	14,6
Autres employé(e)s administratif(ive)s	3,2	13,1
Agents de service hospitaliers	3,1	16,0
Educateur(trice)s spécialisé(e)s	2,9	53,1
Animateur(trice)s socioculturels et de loisirs	2,8	68,7
Employé(e)s des services comptables ou financiers	2,5	15,0
Chargé(e)s de clientèle bancaire	2,2	S
Aides médico-psychologiques	2,2	66,7
Nettoyeur(se)s	2,0	10,5
Employé(e)s des services techniques des banques et des assurances	2,0	S
Moniteur(trice)s et éducateur(trice)s sportifs, sportifs professionnel-le-s	1,9	51,5
Cadres des services administratifs et financiers	1,8	13,0
Employé(e)s des services commerciaux de la banque	1,8	S
Enseignant(e)s du primaire	1,8	S
Infirmier(ère)s	1,6	8,7
Cadres de l'intervention socio-éducative	1,5	79,8

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire, d'après INSEE DADS 31/12/2012

Lecture : 11,5 % des effectifs salariés de l'ESS occupent le métiers d' « aides à domicile, aides ménager(ère)s, travailleur(se)s familiales » et 74,6 % des salariés appartenant à la catégorie de métier « aides à domicile, aides ménager(ère)s, travailleur(se)s familiales » travaillent dans une structure de l'ESS

1.8 Une forte féminisation
du salariat dans l'ESS

L'emploi dans l'ESS est fortement féminisé avec près de 68 % des postes salariés occupés par des femmes, contre 40 % dans le secteur privé hors ESS et 65,6 % dans le secteur public.

Répartition par genre des emplois dans l'ESS, le privé hors ESS et le public

	ESS	Privé hors ESS	Public
Femme	67,8	40,2	65,6
Homme	32,2	59,8	34,4
Total	100 %	100 %	100 %

Source : Observatoire de l'ESS Centre, d'après INSEE CLAP 31/12/2013

Lecture : 67,8 % des salariés de l'ESS sont des femmes

Ce poids important du salariat féminin s'explique en grande partie par la présence des entreprises de l'ESS dans des secteurs d'activité plus féminisés. Les femmes représentent ainsi 84 % des effectifs salariés du secteur de la santé humaine, 73 % de l'action sociale, 69 % de l'enseignement ou encore 64 % des activités financières et d'assurance.

Répartition des emplois dans l'ESS par genre et par secteur d'activité

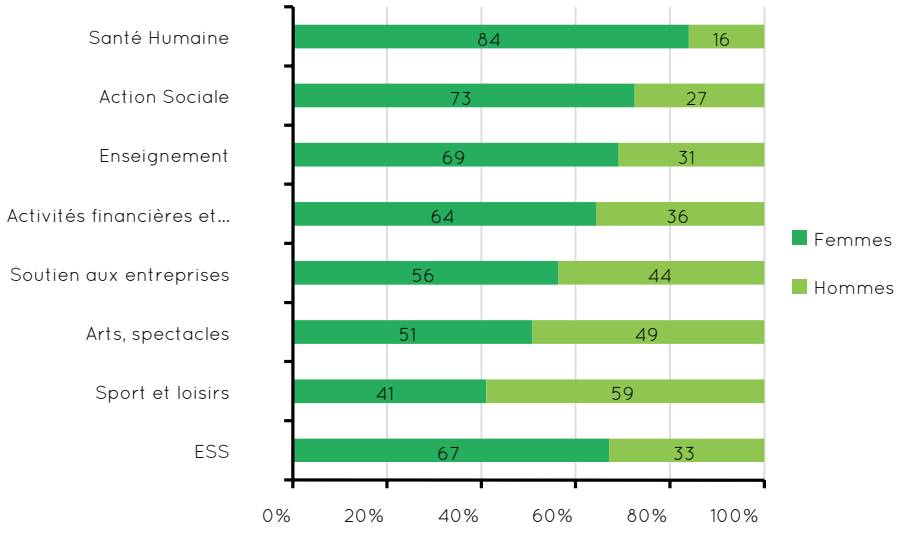

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire, d'après INSEE DADS 31/12/2012

Lecture : 84 % des salariés travaillant dans une structure de l'ESS dans le secteur de la santé humaine sont des femmes

1.9 Des conditions d'emploi variables
dans l'ESS en fonction des secteurs d'activité

On observe un poids moins important des emplois à temps complet dans l'ESS : 62,8 % des postes sont des temps complets, contre 83,2 % pour le reste du secteur privé.

Le poids des salariés, employés à temps partiels est variable en fonction des secteurs d'activités. Ainsi 84,8 % des postes salariés sont à temps complet dans les activités financières et d'assurances, contre 46,6 % dans le secteur du sport et loisirs.

Par ailleurs, 43 % des postes salariés occupés par des femmes dans l'ESS sont des postes à temps partiel, contre 25 % pour les hommes.

Part des emplois à temps complet par secteur d'activité

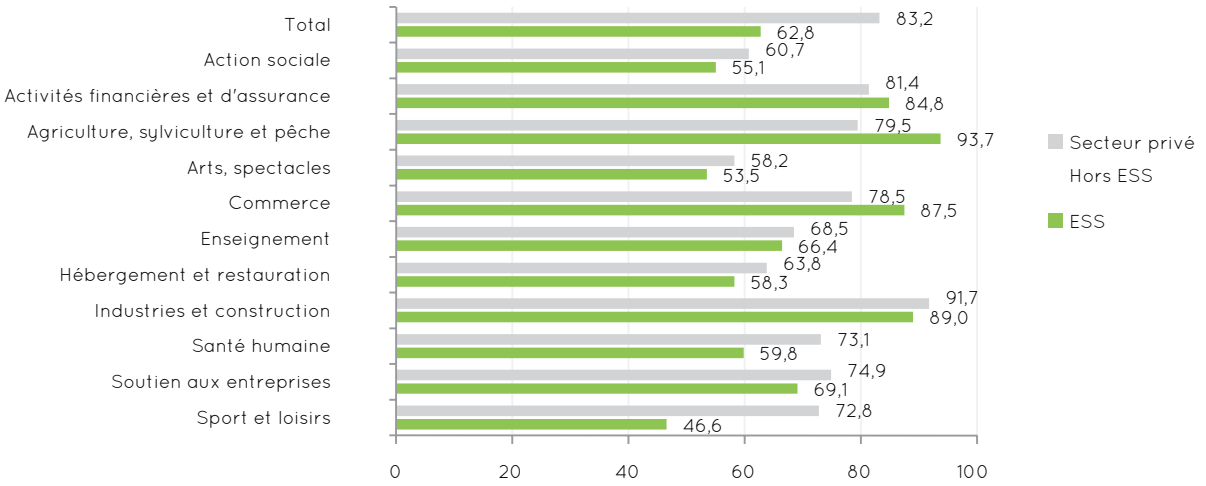

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire, d'après INSEE DADS 31/12/2012

Lecture : 84,8 % des salariés de l'ESS dans le secteur des activités financières et d'assurance sont à temps complet

La part des salariés en CDI, bien que représentant près de 77 % des effectifs, est inférieure au reste du secteur privé hors ESS (83,8 %). Cette part des salariés en CDI est variable selon les secteurs : elle est élevée dans les secteurs de la santé humaine (91 % de salariés en CDI), dans l'enseignement (87 %) et plus faible dans les secteurs où l'activité peut connaître des pics saisonniers (les arts, spectacles et sport et loisirs).

Type de contrats de travail dans l'ESS et le privé hors ESS

	ESS	Secteur privé hors ESS
CDI	76,9	83,8
CDD	9,6	6,2
Autres contrats*	13,4	10
Total	100 %	100 %

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire, d'après INSEE DADS 31/12/2012

Lecture 76,9 % des effectifs salariés de l'ESS occupe un poste en CDI

*La catégorie « Autres contrats » regroupe notamment les emplois aidés et les contrats d'insertion.

1.10 Des salaires moins élevés mais des écarts de rémunérations

entre salariés plus faibles au sein de l'ESS

Les rémunérations brutes distribuées aux salariés de l'ESS rassemblent 8,8 % du total des rémunérations distribuées en région Centre-Val de Loire. Le salaire annuel brut moyen dans l'ESS est de 27 972 euros, contre 33 646 euros pour le secteur privé hors ESS et 30 603 euros pour le secteur public. Ces moyennes cachent cependant d'importantes disparités entre les différentes familles. On retrouve ainsi des salaires annuels bruts moyens beaucoup plus élevés pour les coopératives et les mutuelles (avec respectivement 37 649 euros et 39 652) et, inversement, des salaires moins importants pour les associations (24 914 euros) et les fondations (21 277 euros).

Répartition des salaires annuels bruts moyens dans les différentes familles de l'ESS et hors ESS

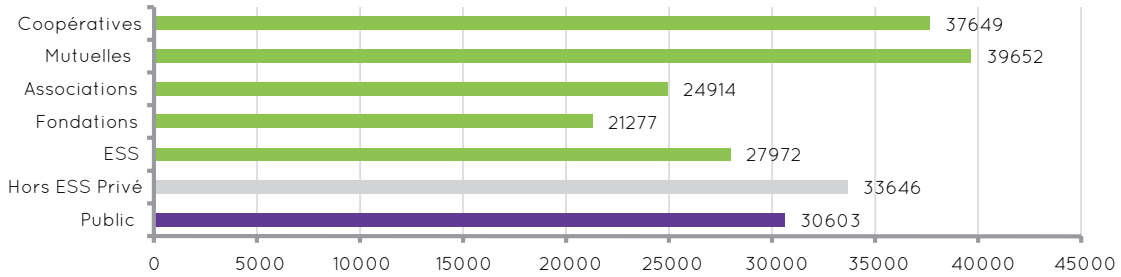

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire, d'après INSEE CLAP 31/12/2013

Lecture : Le salaire annuel brut moyen dans les coopératives est de 37 649 €

Ces écarts de salaires sont également contrastés en fonction des secteurs. Les salariés travaillant dans les activités financières et d'assurance, la santé humaine ou encore le commerce ont des salaires supérieurs à la moyenne du secteur privé hors ESS. Ces écarts de salaires sont également dus à la nature de l'emploi dans certains secteurs où les salariés sont plus souvent à temps partiel.

Répartition des salaires annuels bruts moyens dans l'ESS et hors ESS par secteur d'activité

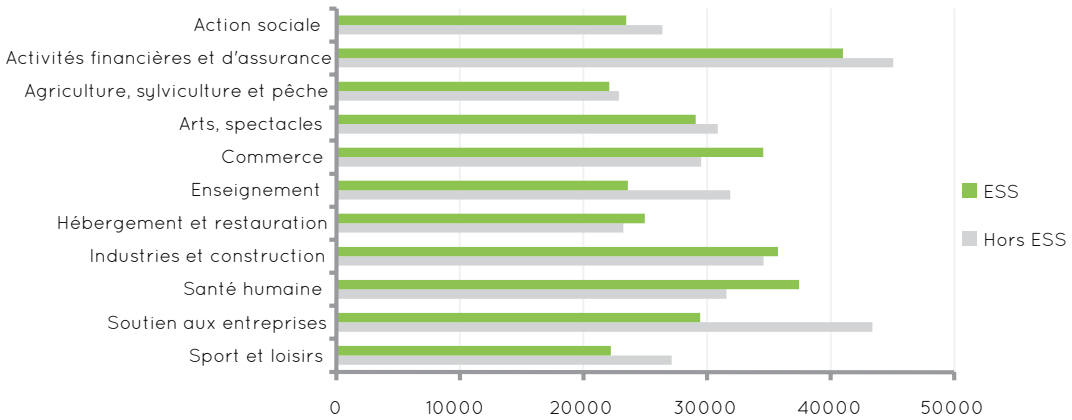

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire, d'après INSEE CLAP 31/12/2013

Lecture : Le salaire annuel brut moyen dans l'action sociale est de 23 465 € pour les acteurs de l'ESS et de 26 372 € pour le secteur privé hors ESS

Une étude publiée par l'INSEE en 2012* sur la question des salaires soulignait qu'on observait au sein des structures de l'ESS des écarts de rémunérations moins importants entre les plus faibles et les plus hautes rémunérations que dans le secteur privé hors ESS. L'étude souligne également que ce constat d'une échelle salariale plus resserrée vaut pour l'ensemble des familles de l'ESS. Ainsi, le rapport entre les 10 % des salariés ayant les revenus les moins élevés avec les 10 % des salariés ayant les revenus les plus élevés est plus faible dans l'ESS (avec un indice de dispersion de 2,7) que dans le reste du secteur privé (où l'indice est de 3,1).

* INSEE PREMIERE n°1390, Février 2012

1.11 Le vieillissement
des effectifs salariés de l'ESS

Les salariés âgés de 55 ans et plus représentent 16,5 % des emplois de l'ESS (contre 12,9 % pour le reste de l'économie privée). Ainsi d'ici à 2019, ce sont plus de 14 000 salariés qui auront atteint l'âge légal de la retraite et dont la transmission des savoirs et savoir-faire devra être anticipée.

Répartition par tranches d'âges des salariés de l'ESS et du secteur privé hors ESS

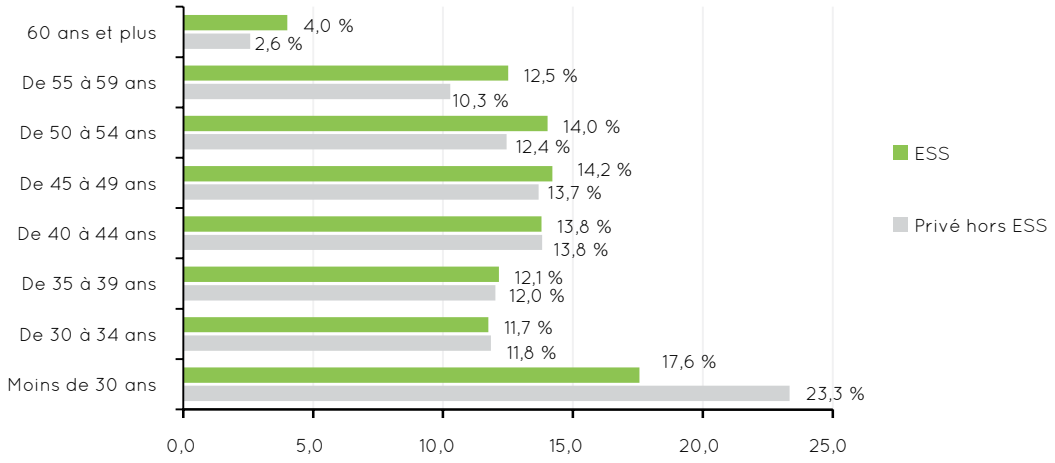

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire, d'après INSEE DADS 31/12/2012

Lecture : Les salariés âgés de moins de 30 ans représentent 17,6 % des effectifs salariés de l'ESS

Ces départs à la retraite auront un impact particulièrement important sur les secteurs de la santé humaine (près de 700 salariés, soit 20,9 % des effectifs, auront atteint l'âge légal de départ à la retraite d'ici à 2019), de l'enseignement (près de 2 000 salariés, soit 20 % des effectifs), de l'action sociale (près de 6 000 salariés soit 16,5 % des effectifs) ou encore des activités financières et d'assurance (plus de 1 900 salariés, soit 16 % des effectifs).

Part des salariés âgés de 55 ans et plus dans l'ESS et dans le privé hors ESS par secteur d'activité

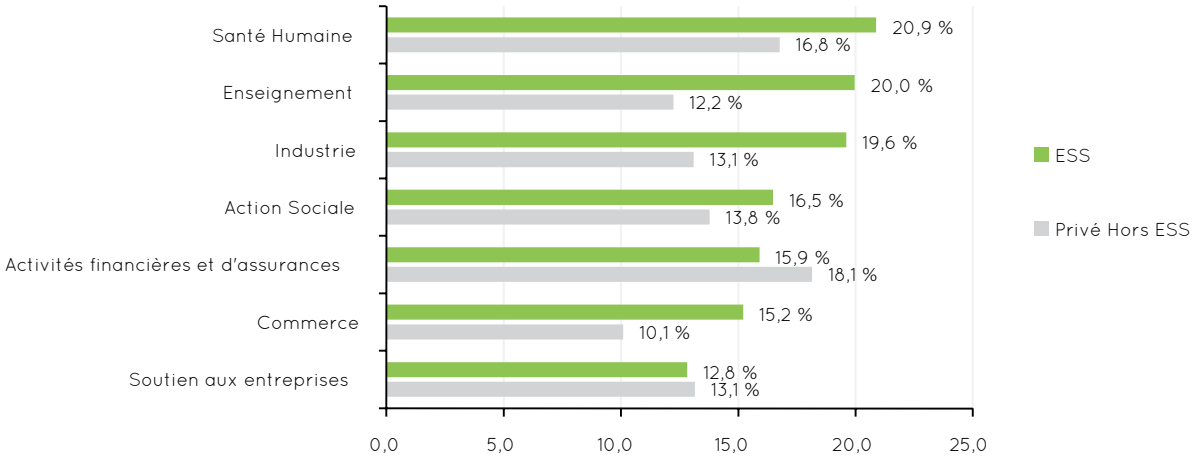

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire, d'après INSEE DADS 31/12/2012

Lecture : 20,9 % des effectifs salariés de l'ESS dans le secteur de la santé humaine sont âgés de 55 ans et plus

1.12 Les métiers qui seront impactés
par les départs à la retraite

Parmi les principaux métiers identifiés dans l'ESS, certains vont connaitre une vague importante de départs à la retraite dans les dix prochaines années.

Ainsi ce sont plus d'un tiers des effectifs qui partiront à la retraite à l'horizon 2022 pour les « aides à domicile, aides ménager(ère)s, travailleur(se)s familiales », le « personnel enseignant du secondaire et du supérieur », les « agents de service hospitaliers », les « nettoyeur(se)s » ou encore les « cadres des services administratifs et financiers ».

Les métiers qui vont être les plus concernés par les départs à la retraite dans l'ESS

	Part dans le total des emplois de l'ESS (en %)	Nombre de postes salariés de 50 ans et plus	Part des salariés de 50 ans et plus (en %)
Aides à domicile, aides ménager(ère)s, travailleur(se)s familiales	11,5	3 714	40,0
Ouvrier(ère)s non qualifié(e)s de type industriel	7,3	1 246	21,2
Personnel enseignant du secondaire et du supérieur	4,1	1 196	36,0
Secrétaires	3,8	1 033	33,9
Agents de service hospitaliers	3,1	875	34,6
Autres employé(e)s administratif(ive)s	3,2	626	24,5
Nettoyeur(se)s	2,0	625	38,4
Aides-soignants	3,3	623	23,2
Cadres des services administratifs et financiers	1,8	594	41,1
Educateur(trice)s spécialisé(e)s	2,9	583	24,7
Employé(e)s des services comptables ou financiers	2,5	572	28,1

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire, d'après INSEE DADS 31/12/2012

Lecture : 11,5 % des effectifs salariés de l'ESS occupent le métiers d' « aides à domicile, aides ménager(ère)s, travailleur(se)s familiales » et 40 % des « aides à domicile, aides ménager(ère)s, travailleur(se)s familiales » sont âgés de 50 ans et plus, soit 3 714 salariés qui auront atteint l'âge légal de la retraite d'ici à 2022

→ Au-delà de la mesure de l'emploi et des établissements employeurs

Pour le milieu associatif comme pour les coopératives, les mutuelles et les fondations, l'activité bénévole (administrateur, sociétaire, bénévolat, adhérents) est fortement présente dans les structures de l'ESS et participe à son dynamisme. Il est cependant difficile de mesurer cette activité.

Les travaux menés par Recherches & Solidarités* ont permis de faire une estimation du nombre **de bénévoles en région Centre-Val de Loire dans le secteur associatif.** A partir du recoupement de différentes données, ils estiment ainsi entre **470 00 et 510 00 le nombre de bénévoles** dans les associations de la région Centre-Val de Loire, dont **188 000 à 204 000 le nombre de bénévoles intervenant au moins une fois par semaine.**

* « Les associations en Centre-Val de Loire », septembre 2015

Conclusion

Les entreprises de l'ESS ont connu une forte croissance de leurs emplois sur les quinze dernières années en région Centre-Val de Loire.

L'analyse sur le court terme montre pourtant que cette période de croissance continue est révolue et que les entreprises de l'ESS sont confrontées à une stagnation, voire à une diminution, du nombre de ses postes salariés.

Par ailleurs, la forte croissance de l'activité et des effectifs au cours des dernières années impacte les conditions d'emplois (départs à la retraite à anticiper pour la transmission des savoir et savoir-faire, professionnalisation de certains secteurs). Il s'agit de suivre ces mutations, à l'heure où ces acteurs font également face à une contraction des financements publics qui influe sur leur activité et sur leur modèle économique*.

Malgré ces évolutions, une analyse de l'ESS sur les filières d'avenir** de la région Centre-Val de Loire a montré le potentiel de développement de ces entreprises sur des activités à forte croissance : numérique, mobilité, économie verte (avec l'économie circulaire et l'écoconstruction), circuits courts alimentaires, culture, tourisme ou encore la silver économie.

* « Enquête sur le financement des entreprises de l'ESS », CRESS Centre-Val de Loire, 2015
** « La place de l'ESS dans les filières d'avenir de la région Centre », CRESS Centre-Val de Loire, 2014

2.0 Les familles de L'ESS

La seconde partie de l'Atlas présente les données par famille : associations, coopératives, mutuelles, et fondations. Ces données sont détaillées par territoire, par secteur d'activité ou encore par l'évolution du nombre de postes salariés. Certaines données ne sont pas disponibles dans le détail pour l'ensemble de familles en raison du secret statistique qui garantit la confidentialité des données issues de la statistique publique.

Chiffres clés

ASSOCIATIONS

- **74 % des effectifs salariés de l'ESS**, soit 63 430 emplois, et 7,8 % des effectifs de la région Centre-Val de Loire ;
- Plus **d'1 emploi associatif sur 2** se trouve dans le secteur de l'action sociale ;
- Entre 2010 et 2014, **le nombre d'emplois associatifs a augmenté dans les départements de l'Eure-et-Loir (hausse de 2,4 %) et de l'Indre-et-Loire (1,9 %)** ; ils ont diminué dans le Cher (- 1,4 % postes), l'Indre (-4 %), le Loir-et-Cher (-0,8 %) et le Loiret (- 4,2 %).

COOPÉRATIVES

- **15,2 % des effectifs salariés de l'ESS**, soit 12 967 emplois ;
- Les activités financières et d'assurance regroupent 61 % des effectifs salariés ;
- On comptabilise **66 SCOP en région Centre-Val de Loire**, dont 2 Coopératives d'Activités et d'Emplois.

MUTUELLES

- **7,2 % des effectifs salariés de l'ESS**, soit 6 177 emplois, et 3,9 % des établissements de l'ESS, soit 365 établissements employeurs ;
- Les départements de l'Indre-et-Loire et du Loiret concentrent, à eux deux, plus de 70 % des salariés des mutuelles de la région ;
- **70 % des mutuelles sont dans le secteur des activités financières et d'assurance.**

FONDATIONS

- **3,2 % des effectifs salariés de l'ESS**, soit 2 688 emplois et 52 établissements employeurs soit 0,6 % des établissements de l'ESS ;
- Le département de l'Eure-et-Loir concentre 42 % des établissements et 50 % des effectifs salariés des fondations ;
- **85 % des fondations relèvent du secteur de l'action sociale**.

2.1 Associations
les premiers employeurs de l'ESS

→ Présentation

Une association est une « convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leurs activités, dans un but autre que le seul partage des bénéfices ».

En France les associations emploient 1,8 million de salariés, soit 8,2 % des effectifs salariés du pays, et représentent 185 378 établissements employeurs, soit 8 % du total des établissements.

Elles représentent 78 % des emplois de l'ESS. Ce poids dépasse les 81 % dans les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Nord-Pas-de-Calais-Picardie et la Corse.

Les effectifs salariés des associations dans les régions de France métropolitaine

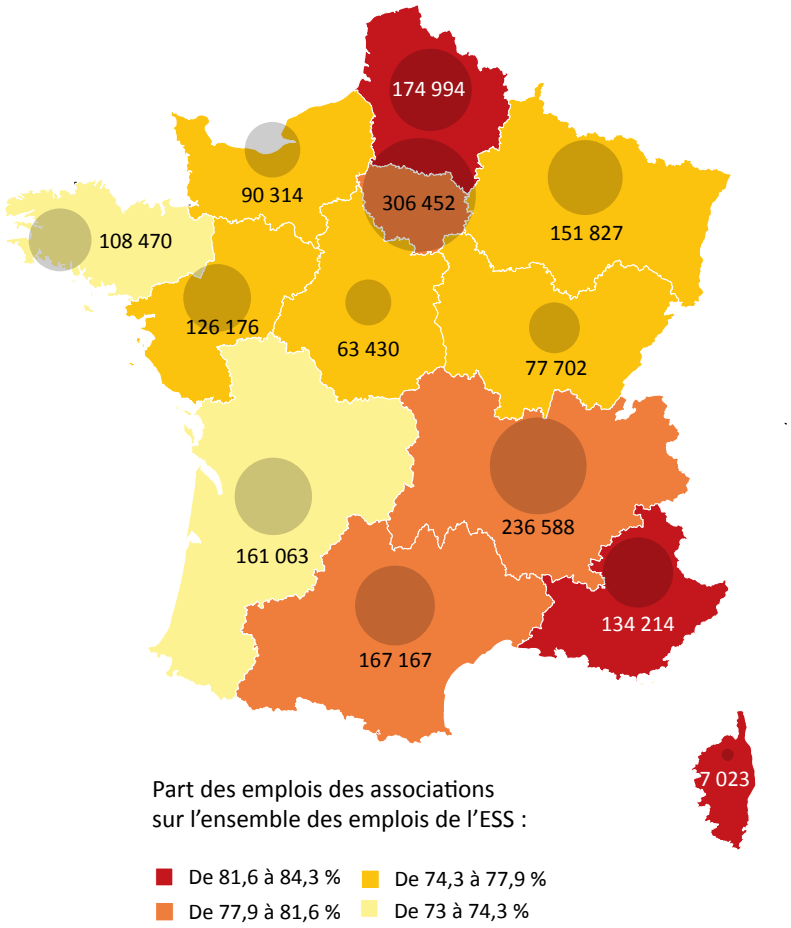

Source : Observatoire Régional de l'ESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2013

2.1 Associations
les premiers employeurs de l'ESS

En région Centre-Val de Loire, les associations regroupent 81,2 % des établissements employeurs et 74,4 % des effectifs salariés de l'ESS. Le poids des établissements et des effectifs salariés associatifs sont importants dans le département de l'Indre où ils représentent 86 % des emplois et 84 % des établissements. Inversement, leur poids est plus faible dans l'Eure-et-Loir.

Etablissements employeurs et effectifs salariés des associations par département

	Etablissements employeurs	Part des établissements employeurs des associations dans l'ensemble de l'ESS	Effectifs salariés	Part des effectifs salariés des associations dans l'ensemble de l'ESS
Cher	837	81,2 %	7 787	79,2 %
Eure-et-Loir	1 130	76,1 %	8 305	68,9 %
Indre	853	86,0 %	6 533	84,1 %
Indre-et-Loire	1 862	81,5 %	17 163	74,5 %
Loir-et-Cher	1 040	81,1 %	7 927	77,1 %
Loiret	1 862	83,4 %	15 715	70,4 %
Région Centre-Val de Loire	**7 584**	**81,2 %**	**63 430**	**74,4 %**

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2013

Lecture : Les associations dans le département du Cher représentent 837 établissements employeurs, soit 81,2 % des établissements de l'ESS et 7 787 salariés, soit 79,2 % des salariés de l'ESS.

Dans l'emploi associatif, plus d'un salarié sur deux travaille dans l'action sociale (qui comprend notamment l'aide à domicile, l'accueil de jeunes enfants, l'hébergement social et médico-social, etc.). L'enseignement regroupe 16,5 % des effectifs salariés, suivi du soutien aux entreprises (7,8 %), du sport et loisirs (4,2 %), ou encore de la santé humaine (4 %).

Répartition sectorielle des emplois dans les associations en région Centre-Val de Loire

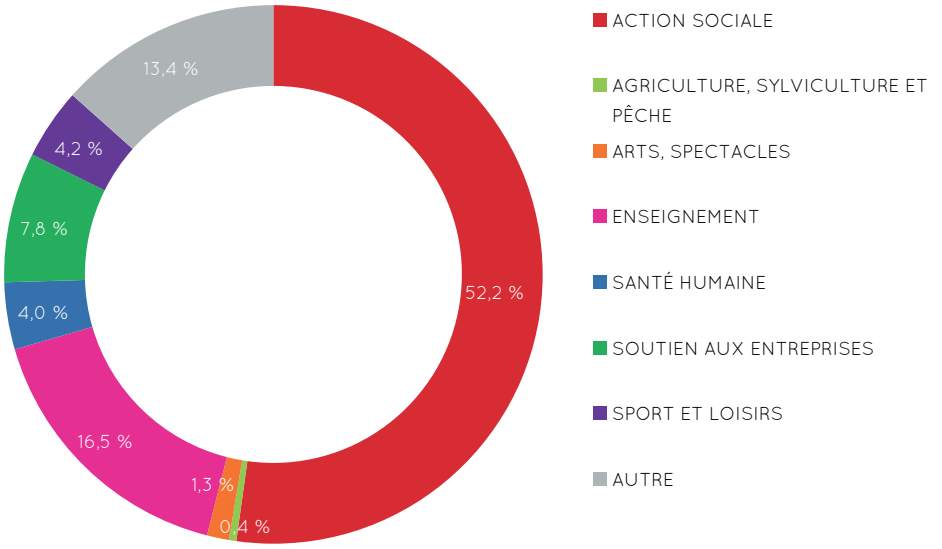

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2013

Lecture : 16,5 % des emplois associatifs sont dans le secteur de l'enseignement en région Centre

2.1 Associations
les premiers employeurs de l'ESS

Répartition sectorielle des établissements employeurs et des emplois des associations en région Centre-Val de Loire

Secteur d'activité niveau 1	Secteur d'activité niveau 2	Etablissements employeurs	% Etablissements employeurs	Effectifs salariés	% effectifs salariés
Action sociale sans hébergement	Accueil d'adultes handicapés ou pers Âgées	36	0,5	497	0,8
	Accueil d'enfants et d'adolescents	21	0,3	377	0,6
	Accueil d'enfants handicapés	59	0,8	1 267	2,0
	Accueil de jeunes enfants	85	1,1	340	0,5
	Autre Action sociale	335	4,4	4 829	7,6
	Aide par le travail	123	1,6	7 305	11,5
	Aide à domicile	187	2,5	7153	11,3
Hébergement médico-social et social	Hébergement médico-social de personnes en difficultés	113	1,5	2 100	3,3
	Hébergement médico-social de personnes handicapées	192	2,5	7 155	11,3
	Hébergement médico-social de personnes âgées	70	0,9	2 088	3,3
Enseignement	Autres enseignements	195	2,6	567	0,9
	Enseignement culturel	107	1,4	283	0,4
	Enseignement primaire/ secondaire/ supérieur	296	3,9	8 353	13,2
	Formation continue d'adultes	117	1,5	1 258	2,0
Sport et Loisirs	Loisirs	177	2,3	299	0,5
	Sport	1 620	21,4	2 394	3,8
Agriculture, sylviculture, pêche		28	0,4	281	0,4
Arts, spectacles		754	9,9	839	1,3
Hébergement		64	0,8	437	0,7
Non-classés		1 827	24,1	7 128	11,2
Santé humaine		133	1,8	2 552	4,0
Soutien aux entreprises		783	10,3	4 959	7,8
Autre		262	3,5	969	1,5
Total		**7 584**	**100**	**63 430**	**100**

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2013

Lecture : On recense dans le secteur de l' « aide par le travail » en région Centre au 31/12/2013, 123 établissements employeurs associatifs (soit 1,6 % des associations employeurs) qui regroupent 7 305 salariés (soit 11,5 % des salariés des associations).

2.1 Associations
les premiers employeurs de l'ESS

Evolution de l'emploi dans les associations et le secteur privé hors associations entre 2000 et 2014 en région Centre-Val de Loire

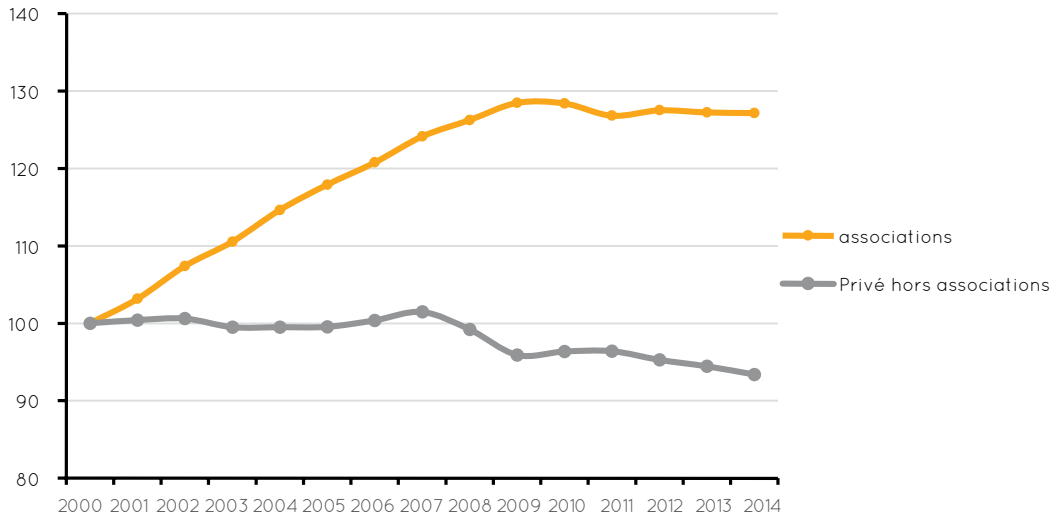

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire d'après ACOSS-URSSAF Centre

Entre 2000 et 2014, les effectifs salariés dans les associations ont connu une croissance de 27 %, soit une augmentation de 13 300 postes au cours de cette période.

En réduisant l'observation aux années 2010-2014, on constate que la situation est plus contrastée. Ainsi, au cours de cette période les associations perdent de l'emploi : - 1 % de postes salariés, soit une diminution de plus de 600 postes.

Cette baisse se retrouve dans les départements du Cher (- 1,4 % postes), de l'Indre (-4 %), du Loir-et-Cher (-0,8 %) et dans le Loiret (- 4,2 %). Inversement, les départements de l'Eure-et-Loir (+ 2,4 %), de l'Indre-et-Loire (1,9 %) ont conservé une hausse du nombre de postes salariés dans les associations de leur territoire.

Evolution de l'emploi par département dans les associations entre 2010 et 2014 en région Centre-Val de Loire

	Taux de croissance des emplois des associations entre 2010 et 2014 (%)	Solde net d'évolution de postes entre 2010 et 2014
Cher	-1,4 %	-106
Eure-et-Loir	2,4 %	181
Indre	-4,0 %	-263
Indre-et-Loire	1,9 %	329
Loir-et-Cher	-0,8 %	-63
Loiret	-4,2 %	-686
Région Centre-Val de Loire	**-1,0 %**	**-608**

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire d'après ACOSS-URSSAF Centre

Lecture : Entre 2010 et 2014 le nombre de postes salariés dans les associations dans le département du Cher a diminué de 14 %, soit une diminution de 106 postes salariés

2.2 Coopératives : un poids plus élevé
en région Centre-Val de Loire que la moyenne nationale

« Les coopératives constituent un modèle d'entreprise démocratique fondé sur des valeurs de responsabilité, de solidarité et de transparence. Ce sont des sociétés de personnes ayant pour finalité première de rendre des services individuels et collectifs à leurs membres. Des engagements réciproques et durables se nouent entre la coopérative et ses membres qui sont à la fois associés et clients, producteurs ou salariés. »

Déclaration sur l'identité coopérative, COOP FR 2010

Les principes coopératifs énoncés dans la Déclaration sur l'identité des coopératives (Alliance coopérative internationale 1995) constituent les lignes directrices qui permettent aux coopératives de mettre leurs valeurs en pratiques :

- **1er principe** : Adhésion volontaire et ouverte à tous
- **2ème principe** : Pouvoir démocratique exercé par les membres
- **3ème principe** : Participation économique des membres
- **4ème principe** : Autonomie et indépendance
- **5ème principe** : Education, formation et information
- **6ème principe** : Coopération entre les coopératives
- **7ème principe** : Engagement envers la communauté

Les effectifs salariés des coopératives dans les régions de France métropolitaine

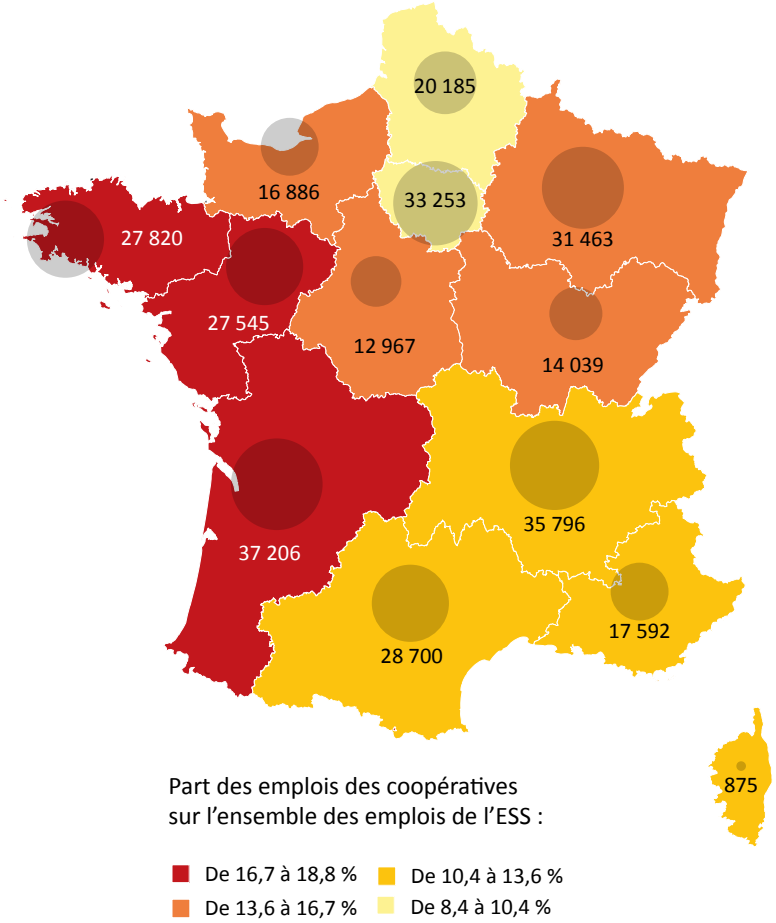

Source : Observatoire Régional de l'ESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2013

On comptabilise 26 460 établissements employeurs sous statut coopératif en France, soit 1,1% des établissements du pays et 13 % des établissements de l'ESS. Ces coopératives emploient 309 062 salariés, soit 1,4 % des emplois nationaux et 13 % des emplois de l'ESS.

Leur implantation est forte dans les régions de l'ouest de la France, notamment pour les coopératives agricoles, comme en témoigne le poids des effectifs salariés des coopératives dans les emplois de l'ESS pour la Bretagne, les Pays de la Loire ou encore la région Aquitaine-Poitou-Charentes-Limousin.

2.2 Coopératives : un poids plus élevé
en région Centre-Val de Loire que la moyenne nationale

Les coopératives représentent 15,2 % des effectifs salariés de l'ESS en région Centre-Val de Loire, soit un poids plus élevé que la moyenne nationale (13 %). Leur implantation est forte dans les départements de l'Eure-et-Loir, du Loir-et-Cher ou encore du Loiret notamment en raison de la présence de nombreuses coopératives agricoles.

Etablissements employeurs et effectifs salariés des coopératives par département

	Etablissements employeurs	Part des établissements employeurs des coopératives dans l'ensemble de l'ESS	Effectifs salariés	Part des effectifs salariés des coopératives dans l'ensemble de l'ESS
Cher	142	13,8 %	1 526	15,5 %
Eure-et-Loir	288	19,4 %	2 019	16,8 %
Indre	104	10,5 %	984	12,7 %
Indre-et-Loire	305	13,3 %	2 983	12,9 %
Loir-et-Cher	194	15,1 %	1 618	15,7 %
Loiret	273	12,2 %	3 837	17,2 %
Région Centre-Val de Loire	**1 306**	**14,0 %**	**12 967**	**15,2 %**

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2013

Lecture : Les coopératives dans le département du Cher représentent 142 établissements employeurs, soit 13,8 % % des établissements de l'ESS dans le département et 1 526 salariés, soit 15,5 % des salariés de l'ESS.

Le secteur des activités financières et d'assurance regroupe plus de 60 % des emplois des coopératives en région Centre-Val de Loire. Les activités issues du secteur du commerce regroupent 21 % des emplois, on y retrouve majoritairement les coopératives agricole dont l'activité est orientée vers la commercialisation des produits issus d'agriculture.

Répartition sectorielle des emplois dans les coopératives en région Centre-Val de Loire

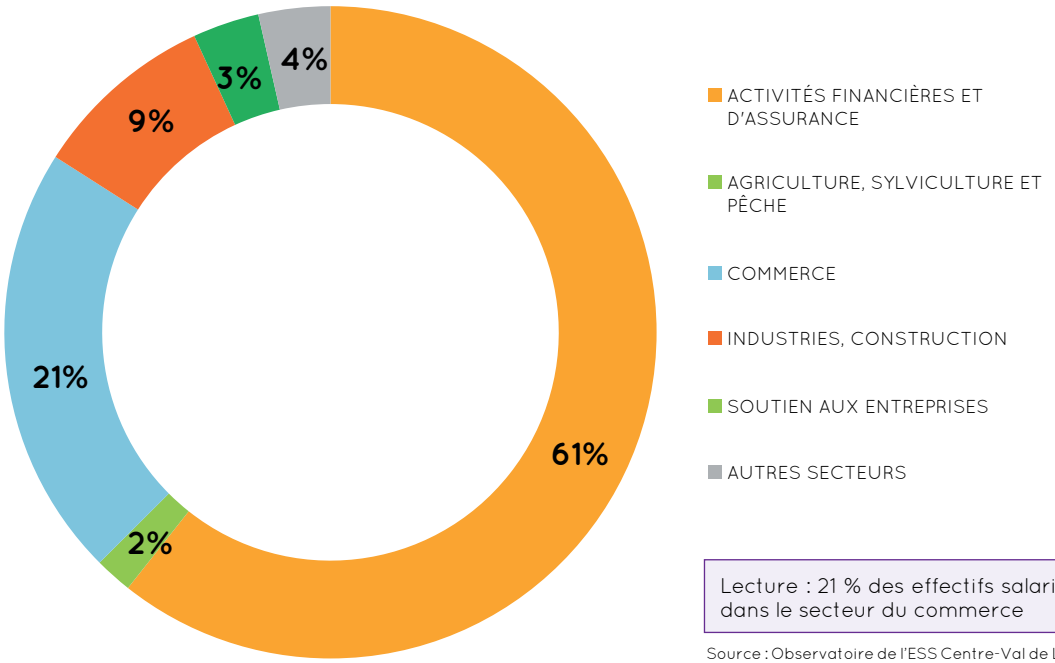

Lecture : 21 % des effectifs salariés des coopératives sont dans le secteur du commerce

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2013

2.2 Coopératives : un poids plus élevé
en région Centre-Val de Loire que la moyenne nationale

→ Zoom sur les SCOP et CAE : des solutions pour soutenir la création (et la reprise) d'entreprises

Une Société Coopérative de Production (SCOP) est une entreprise dont les employés sont des collaborateurs possédant au moins 51 % du capital et 65 % des droits de vote. La SCOP vit et se développe dans le secteur concurrentiel avec les mêmes contraintes de gestion et de rentabilité que toute entreprise. Elle peut être créée dans tous les secteurs d'activité : commerce, industrie, services divers, multimédia, etc.

En région Centre-Val de Loire, l'Union Régionale des SCOP (URSCOP) recense 66 SCOP en 2015 qui emploient près de 1000 salariés pour un chiffre d'affaire global de 59 millions d'euros. Elles sont majoritairement présentes dans le secteur industriel, le soutien aux entreprises, l'enseignement, le commerce ou encore dans la construction. Si ces SCOP sont en grande partie des créations ex nihilo (53 %), près de la moitié est issue de transmissions et de reprises d'entreprises.

Les SCOP de la région Centre-Val de Loire

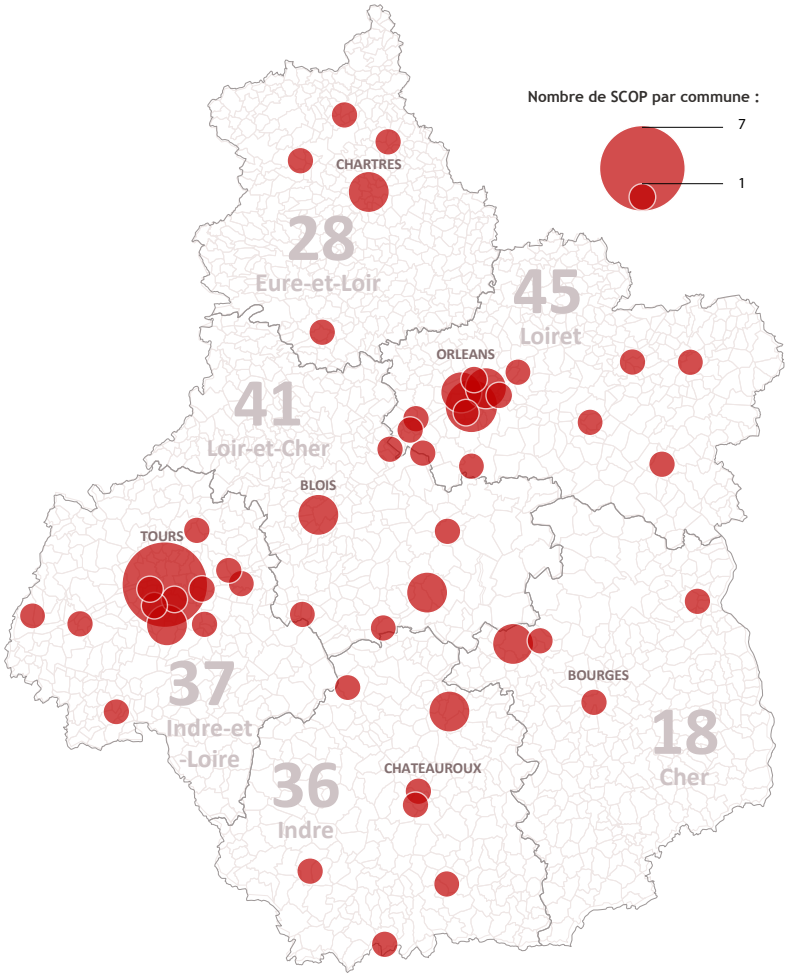

Source : Observatoire Régional de l'ESS Centre-Val de Loire d'après URSCOP

Les Coopératives d'Activités et d'Emplois (CAE) sont des SCOP dont l'activité consiste à accompagner des porteurs de projets dans leur création d'entreprise. Elles offrent une sécurité juridique et sociale et un accompagnement de proximité à toutes celles et ceux qui – en activité ou sans emploi - veulent entreprendre en toute sécurité. Dans ce cadre, les entrepreneurs d'une CAE bénéficient du statut d'entrepreneur salarié, reconnu par la loi du 31 juillet 2014. Pleinement salariés et pleinement entrepreneurs, ils bénéficient d'un contrat de travail à durée indéterminée, d'une protection sociale, d'une couverture professionnelle, d'un accompagnement personnalisé et de services de gestion mutualisés

Elles réunissent plus de 7 000 entrepreneurs salariés dans plus de 74 établissements répartis dans toute la France (source : Coopérer pour Entreprendre). En région Centre-Val de Loire on recense deux CAE, Odyssée Création (tous secteurs d'activités) et Artefacts (culture).

2.3 Mutuelles : une présence ancienne
en région Centre-Val de Loire

Une mutuelle désigne un groupement de personnes qui mettent en commun leurs risques de santé ou d'assurance. Ce sont des sociétés de personnes qui n'ont pas de capital social, donc pas d'actionnaires à rémunérer. Les sociétaires sont à la fois assurés et assureurs. Les mutuelles sont à but non lucratif et gérées par des administrateurs bénévoles, élus par des délégués, eux-mêmes élus par les sociétaires.

On distingue deux catégories de mutuelles : les mutuelles d'assurance (régies par le code des assurances) et les mutuelles de santé (régies par le code de la mutualité).

- Une mutuelle d'assurance est une société d'assurance qui est la propriété de ses membres et qui agit dans le meilleur intérêt de ceux-ci. Le sociétaire d'une mutuelle d'assurance est à la fois assureur collectif (il contrôle la structure qui couvre les risques) et assuré individuel (il cotise pour une couverture du risque).
- Les mutuelles de santé sont définies par l'article L111-1 du code de la mutualité comme « des personnes morales de droit privé à but non lucratif. [...] Elles mènent notamment au moyen de cotisations versées par leurs membres, et dans l'intérêt de ces derniers et de leurs ayant droit, une action de prévoyance, de solidarité et d'entraide, dans les conditions prévues par leurs statuts afin de contribuer au développement culturel, moral, intellectuel et physique de leurs membres et à l'amélioration de leurs conditions de vie. »

Les effectifs salariés des mutuelles dans les régions de France métropolitaine

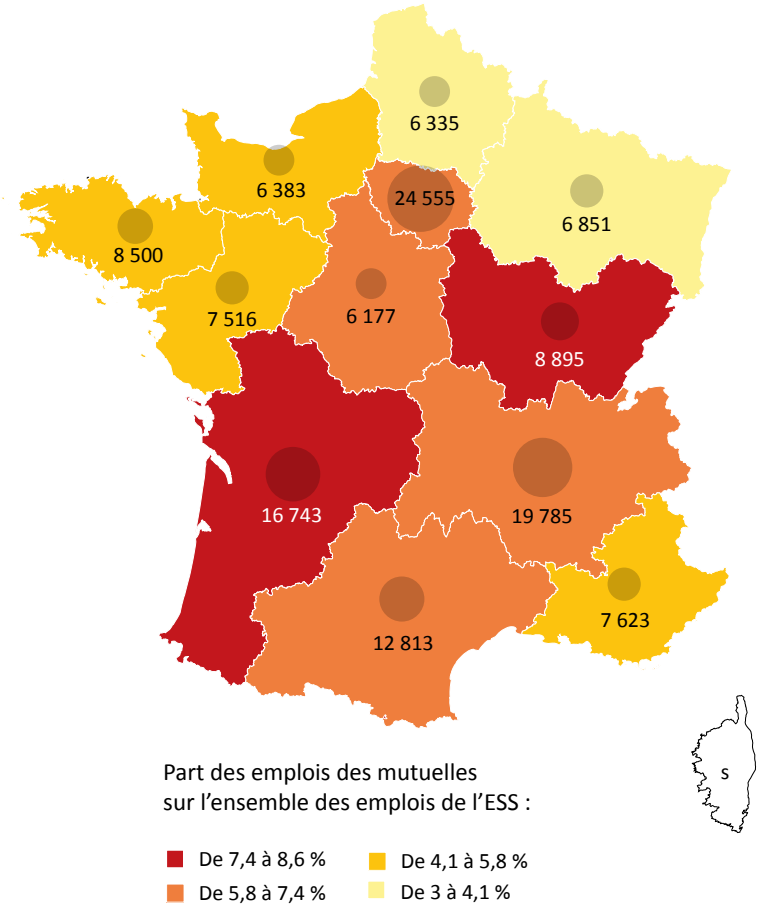

Source : Observatoire Régional de l'ESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2013

Les mutuelles représentent 8062 établissements employeurs en France (soit 3,6 % des établissements employeurs de l'ESS) et 133 960 salariés (soit 5,7 % des salariés de l'ESS). La part des emplois des mutuelles dans l'ESS est plus élevée dans les régions Bourgogne-Franche-Comté et Aquitaine-Poitou-Charentes-Limousin.
Pour cette dernière, la forte densité des effectifs salariés s'explique car cette région est le berceau de l'assurance mutualiste où on y retrouve les sièges des principales mutuelles.

2.3 Mutuelles : une présence ancienne
en région Centre-Val de Loire

Les mutuelles représentent 3,9 % des établissements et 7,2 % des effectifs salariés de l'ESS en région Centre-Val de Loire. Ce poids des mutuelles est plus élevé comparé à la moyenne nationale, notamment en raison d'une implantation historiquement ancienne de celle-ci.

On retrouve ainsi en Touraine des caisses de prévoyance dès le Moyen-Age, puis des sociétés de secours mutuels qui se développe progressivement au cours du 19ème siècle*.

Etablissements employeurs et effectifs salariés des mutuelles par département

	Etablissements employeurs	Part des établissements employeurs des mutuelles dans l'ensemble de l'ESS	Effectifs salariés	Part des effectifs salariés des mutuelles dans l'ensemble de l'ESS
Cher	50	4,8 %	457	4,6 %
Eure-et-Loir	45	3,0 %	352	2,9 %
Indre	35	3,5 %	248	3,2 %
Indre-et-Loire	105	4,6 %	2 222	9,6 %
Loir-et-Cher	46	3,6 %	612	6,0 %
Loiret	84	3,8 %	2 286	10,2 %
Région Centre-Val de Loire	**365**	**3,9 %**	**6 177**	**7,2 %**

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2013

Lecture : Les mutuelles dans le département du Cher représentent 50 établissements employeurs, soit 4,8 % % des établissements de l'ESS dans le département et 457 salariés, soit 4,6 % des salariés de l'ESS.

Les activités financières et d'assurance regroupent 70 % des effectifs des mutuelles. Le reste est composé des secteurs de l'action sociale (13 % des effectifs) et de la santé humaine (11 %). La catégorie autre regroupe essentiellement des mutuelles classées dans le secteur du commerce.

Répartition sectorielle des emplois dans les mutuelles en région Centre-Val de Loire

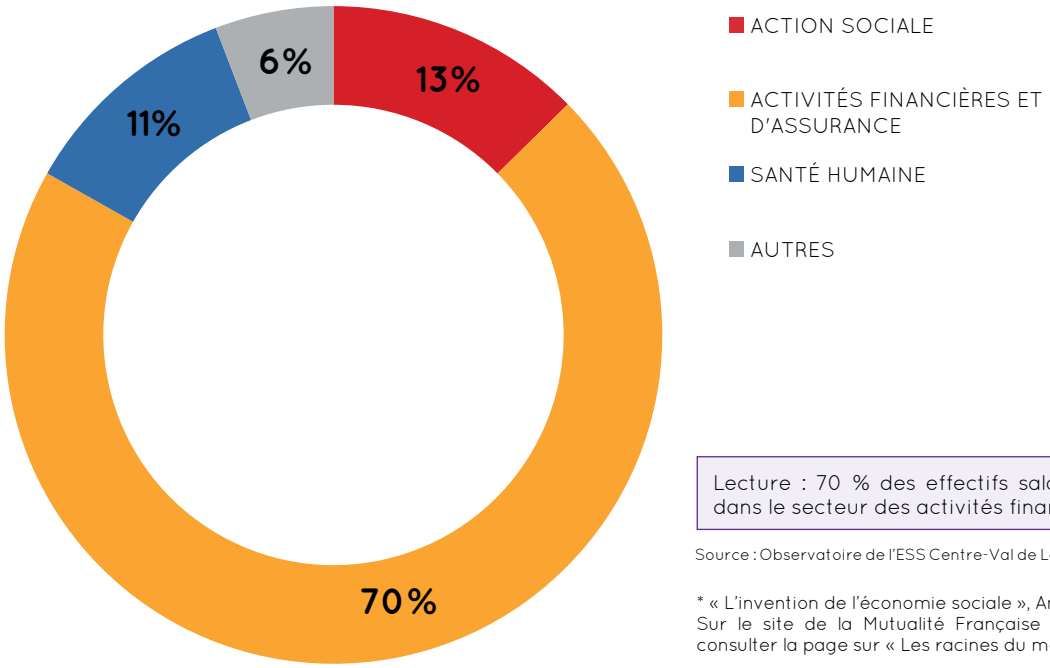

Lecture : 70 % des effectifs salariés des mutuelles sont dans le secteur des activités financières et d'assurance

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2013

* « L'invention de l'économie sociale », André Gueslin, 1998 ;
Sur le site de la Mutualité Française Centre on pourra également consulter la page sur « Les racines du mouvement ».

2.4 Fondations : une forte concentration
dans le département de l'Eure-et-Loir

La loi sur le mécénat du 23 juillet 1987 définit une fondation via « l'acte par lequel une ou plusieurs personnes physiques ou morales décident l'affectation irrévocable de biens, droits ou ressources à la réalisation d'une oeuvre d'intérêt général à but non lucratif ».

La fondation se distingue de l'association par le fait qu'elle ne résulte pas d'un regroupement de personnes morales ou physiques pour réaliser un projet commun, mais d'un engagement financier irrévocable de ses fondateurs en vue de réaliser une oeuvre d'intérêt général à but non lucratif.

Les fondations peuvent être de plusieurs types : fondation reconnue d'utilité publique (FRUP), fondation d'entreprise, fondation sous égide, fonds de dotation*.

Les fondations représentent au niveau national 1 425 établissements employeurs (soit 0,6 % des établissements de l'ESS) et 77 562 salariés (soit 3,3 % des effectifs de l'ESS). Près de 40 % des emplois des fondations françaises sont implantées en Ile-de-France.

Les effectifs salariés des fondations dans les régions de France métropolitaine

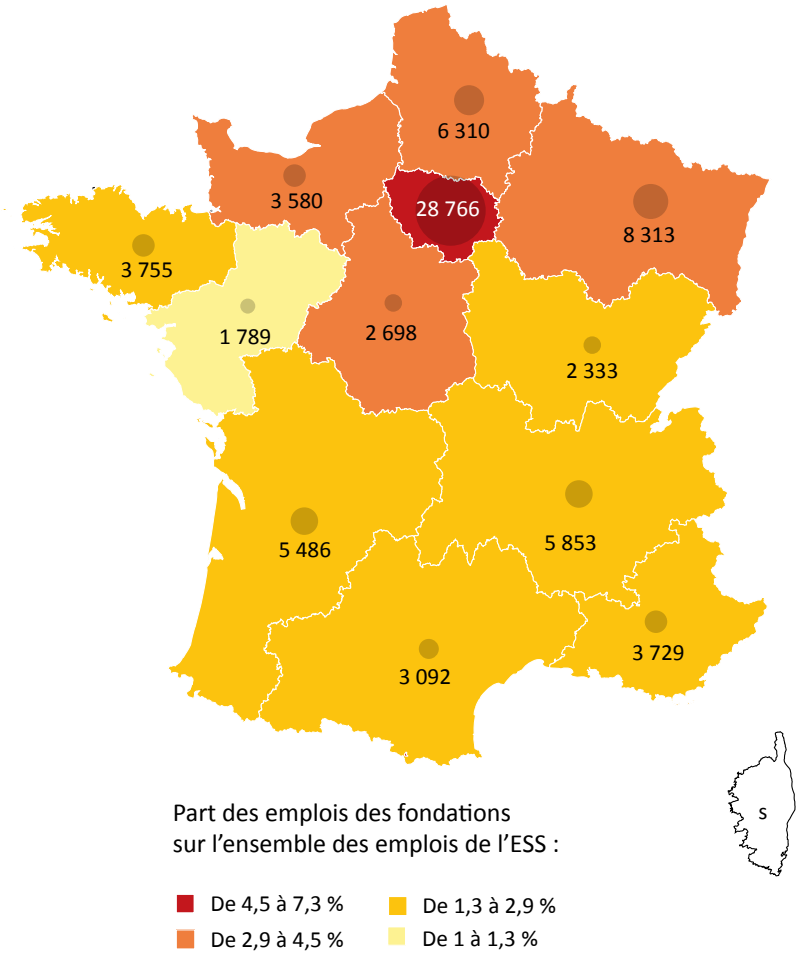

Source : Observatoire Régional de l'ESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2013

*Source : Guide pratique de l'Economie Sociale et Solidaire

2.4 Fondations : une forte concentration
dans le département de l'Eure-et-Loir

En région Centre-Val de Loire les fondations représentent 0,6 % des établissements employeurs de l'ESS et 3,2 % des effectifs salariés. Le département de l'Eure-et-Loir concentre à lui seul 42 % des établissements et 50 % des effectifs salariés des fondations. Cette répartition tient à la proximité de l'Eure-et-Loir avec l'Ile-de-France, qui regroupe 37 % des fondations en France.

Etablissements employeurs et effectifs salariés des fondations par département

	Etablissements employeurs	Part des établissements employeurs des fondations dans l'ensemble de l'ESS	Effectifs salariés	Part des effectifs salariés des fondations dans l'ensemble de l'ESS
Cher	2	0,2 %	S	S
Eure-et-Loir	22	1,5 %	1 370	11,4 %
Indre	-	-	-	-
Indre-et-Loire	13	0,2 %	673	2,9 %
Loir-et-Cher	2	0,6 %	S	S
Loiret	13	0,6 %	471	2,1 %
Région Centre-Val de Loire	**52**	**0,6 %**	**2 698**	**3,2 %**

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2013

Lecture : Les fondations dans le département de l'Eure-et-Loir représentent 22 établissements employeurs, soit 1,5 % des établissements de l'ESS dans le département et 1 307 salariés, soit 11,4 % des salariés de l'ESS.

L'action sociale regroupe 85 % effectifs des fondations. Le reste des effectifs se retrouve essentiellement dans le secteur du soutien aux entreprises, de l'enseignement ou encore des arts, spectacles.

Répartition sectorielle des emplois dans les fondations en région Centre-Val de Loire

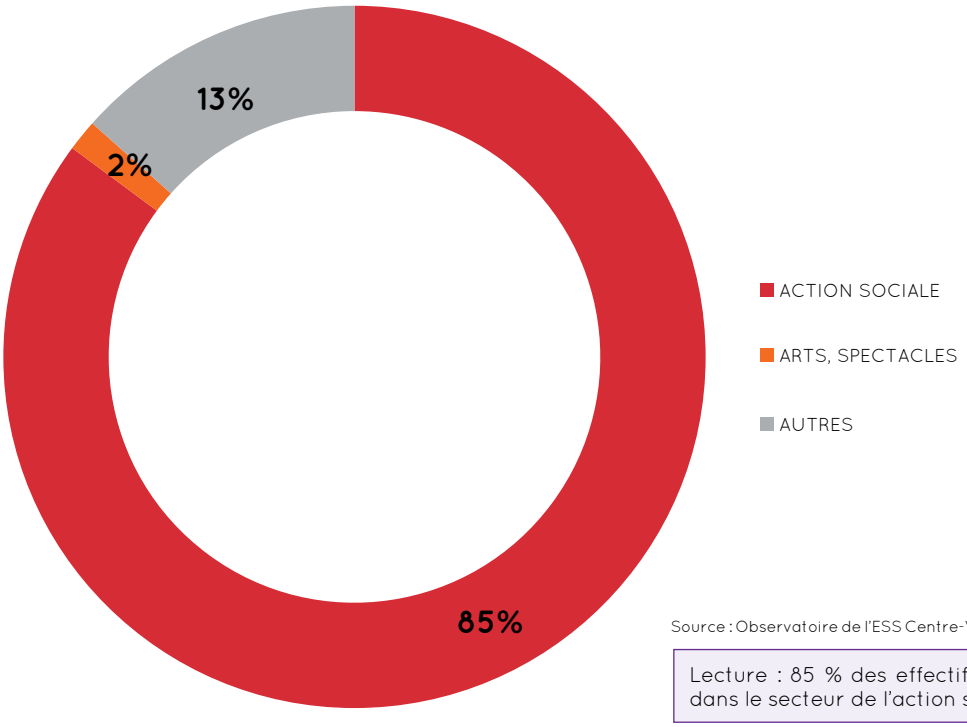

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2013

Lecture : 85 % des effectifs salariés des fondations sont dans le secteur de l'action sociale

Conclusion

L'ensemble des familles présentées ici connaissent un dynamisme et des évolutions contrastées :

- une légère diminution du nombre de postes salariés depuis 2010 (- 1 % de croissance sur cette période). Ce constat varie cependant en fonction des secteurs étudiés : croissance de l'emploi pour l'action sociale et le sport et loisirs et diminution de l'emploi dans le soutien aux entreprises ou l'enseignement (confère partie 3). Ces évolutions sont dues à des facteurs multiples. En 2011, lors des premiers constats de l'arrêt de la croissance des emplois dans les associations, une enquête France Active, CPCA soulignait qu' « avec la crise économique, l'Etat et les collectivités locales voient leurs ressources et leurs perspectives de recettes diminuer alors que dans le même temps leurs dépenses obligatoires d'action sociale augmentent (indemnisation des chômeurs, suivi des publics RSA...). Conséquences : moins d'argent public, plus de tensions budgétaires et une première baisse de l'emploi associatif »*.

- Les coopératives connaissent un développement de leurs activités, comme en témoignent les récentes études de Coop Fr** sur le poids des acteurs coopératifs en France et dans le monde. On pourra également noter que le nombre de SCOP a doublé en région Centre-Val de Loire depuis 2010. Les coopératives sortent néanmoins d'un contexte économique difficile, du fait du positionnement d'une partie d'entre-elles sur des activités plus sensibles à la conjoncture : l'agriculture, l'industrie, la construction.

- Les mutuelles de santé et d'assurance conservent elles aussi un dynamisme en termes d'emploi. Elles sont néanmoins dans une situation où elles doivent faire face à la fois à la concurrence du secteur privé hors ESS et à la pression de directives européennes qui encadrent leur développement et les obligent à développer leurs marges de solvabilité. Pour faire face à ce contexte, elles sont ainsi engagées dans un processus de rapprochement, d'acquisition et de fusions. Et cela sous toutes sortes de formes : de la mise en réseau au rachat des petites mutuelles par les plus importantes, en passant par le partenariat ou la mutualisation de certaines ressources ou services.

- Enfin les fondations, qui comptabilisent un nombre d'établissements moins important que les trois autres familles « historiques » de l'ESS, connaissent une croissance constante de leurs effectifs ces dernières années. La région Centre-Val de Loire se démarque par une concentration de ces établissements dans le département de l'Eure-et-Loir (notamment en raison de la proximité avec l'Ile de France).

* « Les associations actrices de leur développement, entre contraintes budgétaires et projets associatifs : les propositions de la CPCA et de France Active » – CPCA, France Active – 2011
** Panorama des Coopératives 2014, Coop FR, 2014

3.0 Les secteurs d'activité

La troisième partie de l'Atlas présente les données de l'ESS détaillées par secteur d'activité. Les six secteurs présentés ici sont ceux qui concentrent le plus d'effectifs salariés et d'établissements employeurs de l'ESS.
Le découpage proposé par la statistique publique ne s'adapte pas toujours aux activités développées par les entreprises de l'ESS. En effet, ces nomenclatures ne couvrent pas des thématiques où l'ESS est présente et pour lesquelles il n'est donc pas possible, à l'heure actuelle, d'effectuer une analyse (exemples : l'environnement, l'éducation populaire ou encore l'économie collaborative). L'analyse doit alors passer par des études utilisant des entretiens, questionnaires ou autres méthode de recueil de données.
Les données présentées ici permettent cependant d'avoir une approche de la diversité des composantes de l'ESS et des grandes tendances de celles-ci.

Chiffres clés

L'ACTION SOCIALE

- L'ESS représente **58 % des effectifs salariés de l'action sociale**
- Le nombre de postes salariés de l'ESS dans l'action sociale **a augmenté de plus de 12000 postes entre 2000 et 2014**
- Entre 2010 et 2014, le nombre de postes salarié dans l'aide à domicile a diminué de plus de 1300 postes
- 6000 salariés devront partir à la retraite d'ici à 2019.

LES ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE

- L'ESS représente **45,9 % des effectifs salariés du secteur** des activités financières et d'assurance
- 76 % des établissements de ce secteur sont des coopératives bancaires
- **22 % des établissements de ce secteur sont des mutuelles**

L'ENSEIGNEMENT

- L'ESS représente **16,5 % des effectifs salariés de l'enseignement**
- Le nombre de postes salariés de l'ESS dans l'enseignement a augmenté de plus de 800 postes entre 2000 et 2014
- 2000 salariés devront partir à la retraite d'ici à 2019

LES ARTS, SPECTACLES

- L'ESS représente **27 % des effectifs salariés des arts, spectacles**
- Le nombre de postes salariés de l'ESS dans les arts, spectacles **a augmenté de plus de 500 postes entre 2000 et 2014**

LE SECTEUR DE LA SANTÉ HUMAINE

- L'ESS représente **6,1 % des effectifs salariés du secteur de la santé humaine**
- Le nombre de postes salariés de l'ESS dans la santé humaine **a augmenté de plus de 800 postes entre 2000 et 2014**
- 20,9 % des salariés de l'ESS dans la santé humaine vont partir à la retraite d'ici à 2019

LE SECTEUR SPORT ET LOISIRS

- L'ESS représente **58 % des effectifs salariés du secteur sport et loisirs**
- Le nombre de postes salariés de l'ESS dans le sport et loisirs **a augmenté de plus de 800 postes entre 2000 et 2014**

3.1 Action sociale :
plus d'un emploi sur deux dans l'ESS

Le secteur de l'action sociale regroupe les acteurs ayant une fonction d'assistance ou d'appui aux personnes afin de les aider à surmonter les difficultés de la vie.

Il s'agit du secteur de l'ESS qui emploie le plus de salariés avec 36 273 emplois (soit 42,5 % des effectifs salariés de l'ESS) et 1 299 établissements employeurs (soit 14 % des établissements de l'ESS) pour la région Centre-Val de Loire. Les associations sont les plus représentées dans ce secteur (94 % des établissements employeurs), suivi des fondations (3,2 %) et des mutuelles (2,6 %).

Ce sont les acteurs de l'ESS qui concentrent la majorité des emplois avec 58 % des effectifs salariés de l'action sociale, contre 32 % pour le secteur public et 10 % pour le secteur privé hors ESS.

Poids des établissements employeurs de l'ESS dans l'action sociale

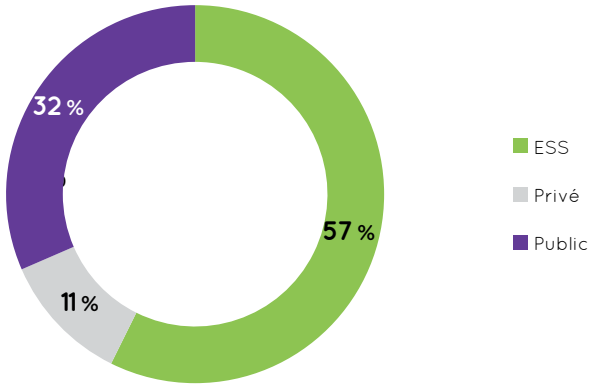

Poids des effectifs salariés de l'ESS dans l'action sociale

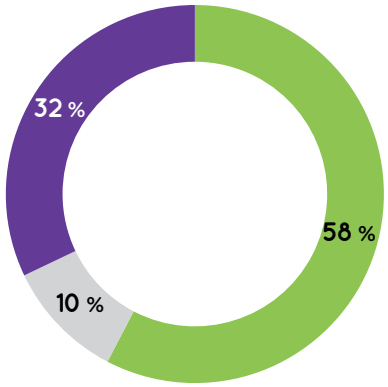

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2013

Répartition des établissements employeurs de l'ESS dans le secteur de l'actions sociale par département

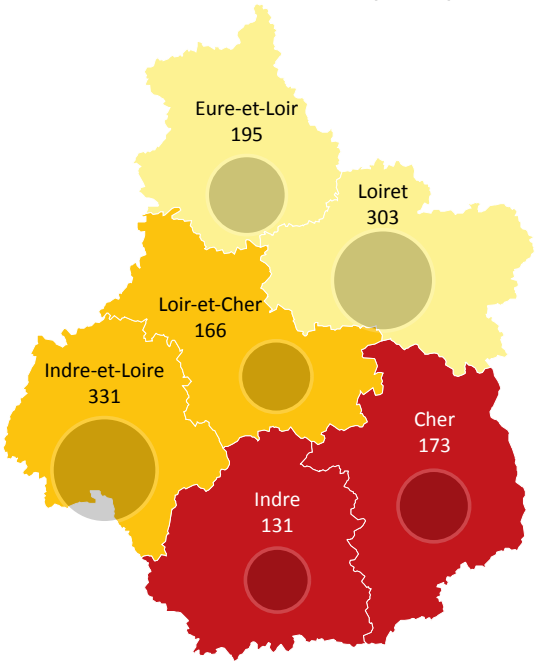

Part des établissements employeurs de l'ESS dans le secteur de l'action sociale par département :

De 51,9 % à 55,3 % | De 55,3 % à 62,7 % | De 62,7 % à 63,6 %

Source : Observatoire Régional de l'ESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2013

Répartition des effectifs salariés de l'ESS dans le secteur de l'action sociale par département

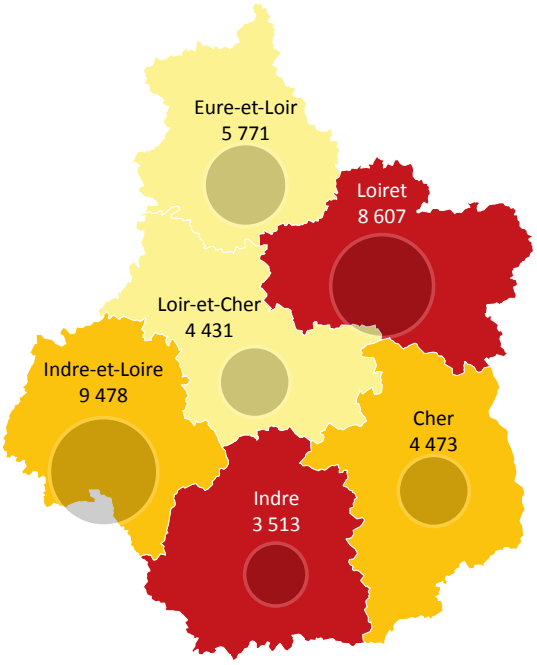

Part des salariés de l'ESS dans le secteur de l'action sociale par département :

De 49,7 % à 55,4 % | De 55,4 % à 60,5 % | De 60,5 % à 62 %

Source : Observatoire Régional de l'ESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2013

3.1 Action sociale :
plus d'un emploi sur deux dans l'ESS

Le secteur se divise en différentes catégories d'activités selon les publics destinataires et les modalités d'accueil ou d'hébergement. Les acteurs de l'ESS sont des acteurs centraux de l'aide par le travail (98,8 % des salariés de ce secteurs travaillent dans des entreprises de l'ESS), ou encore l'aide à domicile (77 %). La catégorie « autres actions sociales » regroupe notamment les établissements d'accueil d'enfants handicapés, ou encore les établissements d'accueil d'enfants ou adolescents.

Poids des établissements employeurs et des effectifs salariés de l'ESS dans les secteurs de l'action sociale

	Etablissements employeurs	Part des établissements ESS dans le secteur	Effectifs salariés	Part des effectifs de l'ESS dans le secteur
Accueil de jeunes enfants	98	30,8 %	422	15,8 %
Aide par le travail	127	97,7 %	7 796	98,8 %
Aide à domicile	187	61,3 %	7 153	77,6 %
Autres actions sociales	459	65,8 %	7 139	74,6 %
Hébergement médico-social et social	428	52,5 %	13 763	41,0 %
Ensemble	1 299	57,3 %	36 273	57,7 %

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2013

Lecture : L'ESS représente 98 établissements employeurs dans le secteur de l'accueil de jeunes enfants, soit 30,8 % des établissements de ce secteur et 422 salariés soit 15,8 % des effectifs salariés de ce secteur

L'action sociale fait partie des secteurs pour lesquels la thématique du vieillissement des effectifs salariés est importante : d'ici à 2019 ce sont 16,5 % des effectifs, soit près de 6000 salariés, qui devraient atteindre l'âge légal de la retraite. Au sein de l'action sociale, ce sont l'accueil d'enfants handicapés, l'aide à domicile ou dans une moindre mesure, l'hébergement médicosocial et social qui seront les plus impactés. Concernant l'aide à domicile, ce sont plus de 1500 salariés qui partiront à la retraite d'ici à 2019.

Poids des effectifs salariés de l'ESS âgés de 55 ans et plus dans les secteurs de l'action sociale

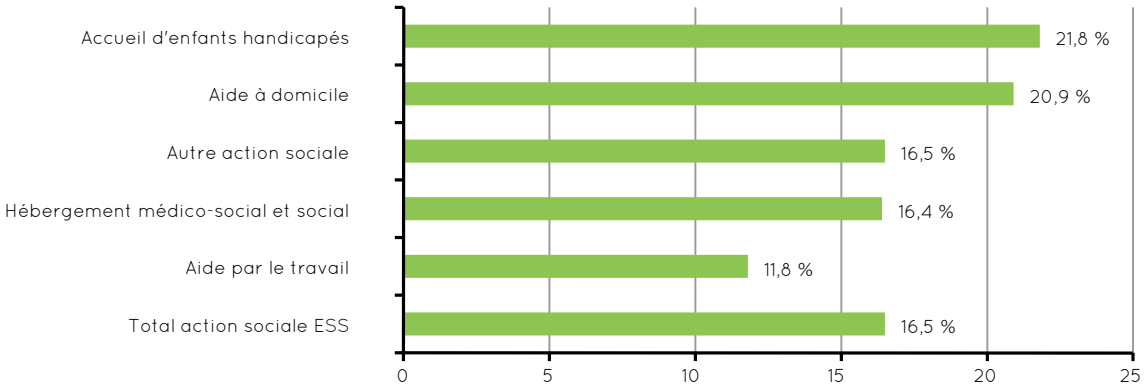

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire d'après INSEE DADS 31/12/2012

Lecture : 20,9 % des effectifs salariés de l'ESS dans le secteur de l'aide à domicile sont âgés de 55 ans et plus

3.1 Action sociale :
plus d'un emploi sur deux dans l'ESS

Evolution de l'emploi dans les secteurs de l'action sociale pour les acteurs de l'ESS et du privé hors ESS entre 2000 et 2014 en région Centre-Val de Loire (indice base 100 : 2000)

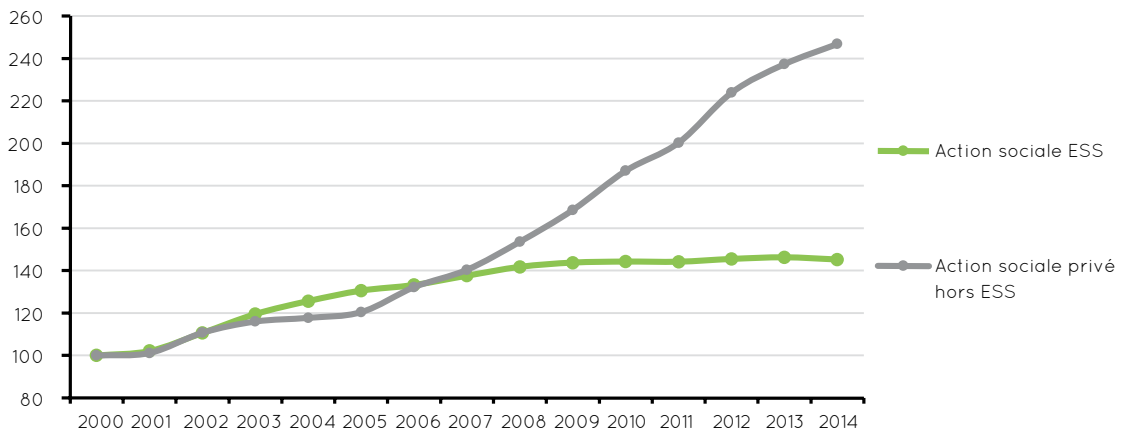

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire d'après ACOSS-URSSAF Centre

Entre 2000 et 2014, l'emploi dans les structures de l'ESS dans l'action sociale a augmenté de plus de 12000 postes salariés, soit une hausse de 45 %. Le secteur privé hors ESS a connu une hausse de plus de 4000 postes salariés, soit une augmentation de 146 %.
L'augmentation des emplois de l'ESS dans l'action sociale est due à la hausse du nombre de postes dans l'aide à domicile (avec 3400 postes supplémentaires entre 2000 et 2014), dans l'hébergement médico-social et social (hausse de 4500 postes) ou encore dans l'aide par le travail (hausse de 1800 postes).
Entre 2010 et 2014, cette croissance du nombre de postes salariés se poursuit pour les acteurs de l'ESS dans l'action sociale avec, néanmoins, un rythme moins soutenu.
De plus, pour les acteurs de l'ESS, les emplois dans l'aide à domicile ont diminué sur une période plus récente, avec entre 2010 et 2014, une baisse de 13,3 % des postes salariés, soit une diminution de plus de 1 300 postes. On pourra également relever que sur la même période, le secteur privé hors ESS dans l'aide à domicile a maintenu la croissance de ses postes avec une hausse de 400 postes (soit une augmentation de 32 %).

Evolution de l'emploi de l'ESS dans les secteurs de l'action sociale entre 2010 et 2014 en région Centre-Val de Loire

	Taux de croissance des emplois de l'ESS entre 2010 et 2014 (%)	Solde net d'évolution de postes de l'ESS entre 2010 et 2014
Accueil de jeunes enfants	26 %	120
Aide par le travail	1,5 %	107
Aide à domicile	-13,3 %	-1 313
Autres actions sociales	7,8 %	565
Hébergement médico-social et social	5,7 %	783
Ensemble	0,7 %	262

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire d'après ACOSS-URSSAF Centre

Lecture : Entre le quatrième trimestre de 2010 et le quatrième trimestre de 2014, le nombre de postes salariés de l'ESS dans le secteur de l'accueil de jeunes enfants a augmenté de 26 %, soit une hausse de 120 postes salariés

3.2 Activités financières et d'assurance :
les coopératives et mutuelles majoritaires

Ce secteur regroupe les activités d'assurance, dans lesquelles on retrouve presque exclusivement les mutuelles (assurances-vie et non-vie, caisses de retraite, assurances de santé et de prévoyance), et les activités de services financiers représentés par les banques coopératives et quelques associations.

Il s'agit du deuxième secteur en termes d'effectifs salariés et d'établissements pour l'ESS en région Centre-Val de Loire avec 12 308 emplois (soit 14,4 % des effectifs de l'ESS) et 1108 établissements (soit 11,9 % des établissements de l'ESS). L'ESS représente 29,7 % des établissements et 45,9 % des effectifs salariés du secteur, les entreprises privées hors ESS sont majoritaires dans les activités financières et d'assurance en termes d'emplois et d'établissements.

Poids des établissements employeurs de l'ESS dans les activités financières et d'assurance

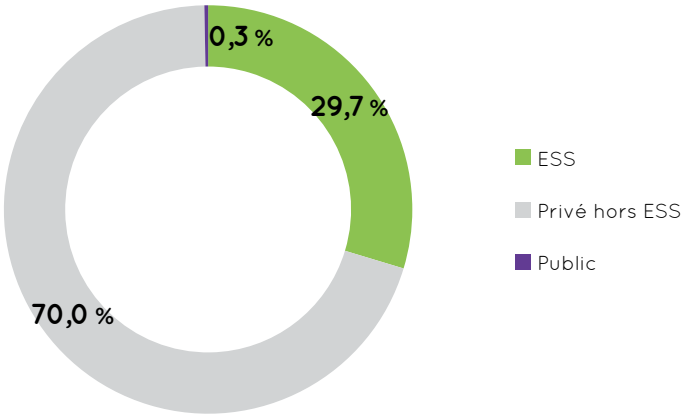

Poids des effectifs salariés de l'ESS dans les activités financières et d'assurance

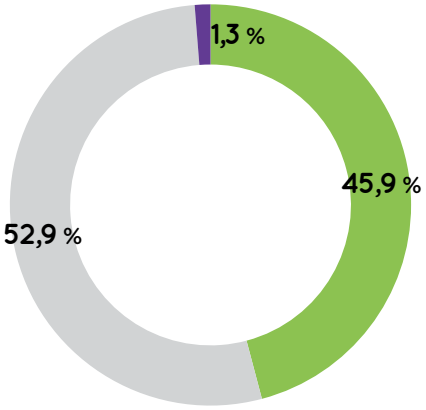

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2013

Répartition des établissements employeurs de l'ESS dans le secteur des activités financières et d'assurance

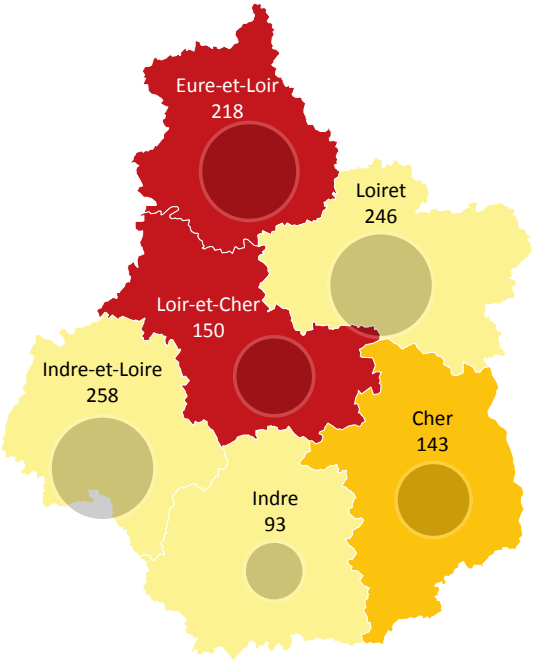

Part des établissements employeurs de l'ESS
dans le secteur des activités financières et d'assurance par département :

De 26,3 % à 30,8 % — De 30,8 % à 32,3 % — De 32,3 % à 36 %

Source : Observatoire Régional de l'ESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2013

Répartition des effectifs salariés de l'ESS dans le secteur des activités financières et d'assurance

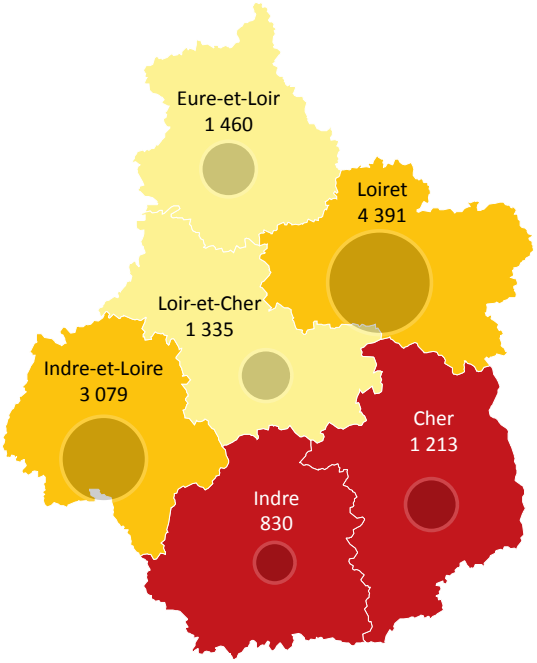

Part des effectifs salariés de l'ESS
dans le secteur des activités financières et d'assurance par département :

De 38,6 % à 46,1 % — De 46,1 % à 50,1 % — De 50,1 % à 52,5 %

Source : Observatoire Régional de l'ESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2013

3.3 Enseignement :
l'ESS est le 2ème employeur du secteur

Ce secteur comprend l'enseignement à tous les niveaux et pour toutes les disciplines. On y retrouve aussi bien l'enseignement délivré par les différentes institutions composant le système scolaire traditionnel (enseignement initial), mais aussi la formation continue pour adulte, les cours de musique, les programmes d'alphabétisation, etc. Sont incluses également les écoles et académies militaires, les activités éducatives organisées dans les prisons.

Les établissements de l'ESS présents dans l'enseignement sont à 99 % des associations. L'ESS représente 17,9 % des établissements employeurs et 16,5 % des effectifs salariés de l'enseignement derrière les acteurs publics (64 % des établissements du secteur et 80 % des effectifs salariés) et devant le secteur privé hors ESS (17,8 % des établissements et 3,8 % des effectifs salariés).

Poids des établissements employeurs de l'ESS dans l'enseignement

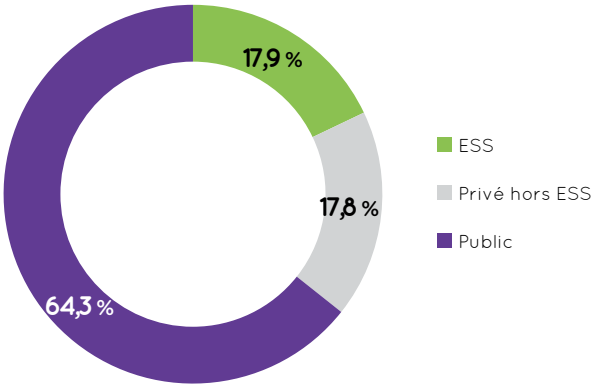

Poids des effectifs salariés de l'ESS dans l'enseignement

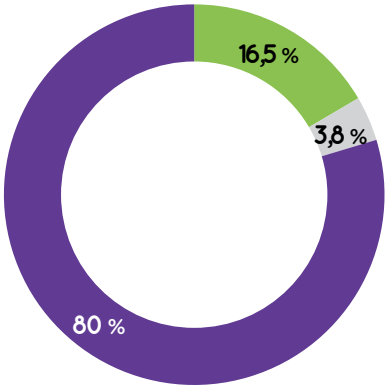

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2013

Répartition des établissements employeurs de l'ESS dans le secteur de l'enseignement par département

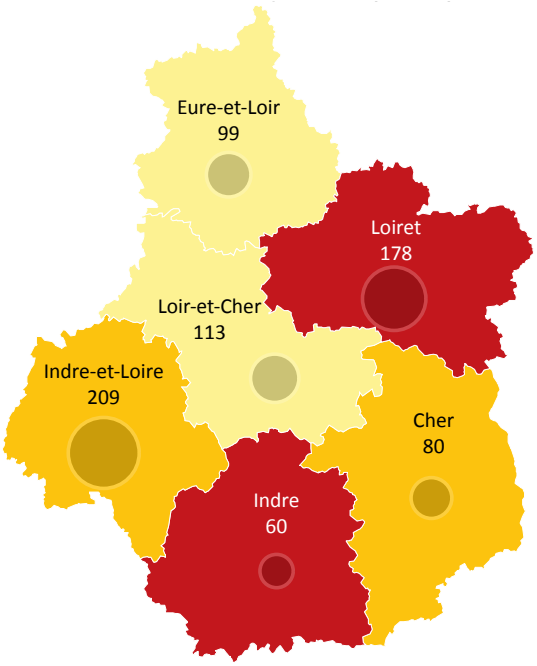

Part des établissements employeurs de l'ESS dans le secteur de l'enseignement par département :

De 14,4 % à 15,4 % — De 15,4 % à 20 % — De 20 % à 21,7 %

Source : Observatoire Régional de l'ESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2013

Répartition des effectifs salariés de l'ESS dans le secteur de l'enseignement par département

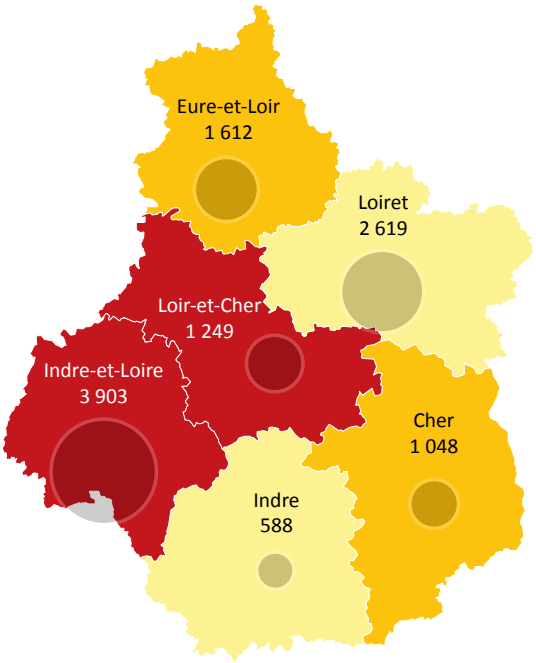

Part des effectifs salariés de l'ESS dans le secteur de l'enseignement par département :

De 11,4 % à 14,4 % — De 14,4 % à 16,8 % — De 16,8 % à 21,9 %

Source : Observatoire Régional de l'ESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2013

3.3 Enseignement :
l'ESS est le 2ème employeur du secteur

L'ESS représente 10,2 % des établissements d'enseignement primaire, secondaire, supérieur (le reste des établissements étant composé à 89 % de structures publiques). Elle pèse en revanche beaucoup plus sur les formations sportives, de loisirs, de conduite et culturelles (catégories « autres enseignement ») pour lequel elle représente 62 % des établissements employeurs ou encore dans la formation continue pour adulte où elle représente 18,8 % des établissements (mais 30,3 % des effectifs salariés).

Poids des établissements employeurs et des effectifs salariés de l'ESS dans les secteurs de l'enseignement

	Etablissements employeurs	Part des établissements ESS dans le secteur	Effectifs salariés	Part des effectifs de l'ESS dans le secteur
Enseignement primaire, secondaire, supérieur	299	10,2 %	8 765	14,5 %
Formation continue pour adultes	132	18,8 %	1 343	30,3 %
Autres enseignements	308	62,1 %	911	52,0 %
Ensemble	739	17,9 %	11 019	16,5 %

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2013

Lecture : L'ESS représente 299 établissements employeurs dans le secteur de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, soit 10,2 % des établissements de ce secteur et 8 765 salariés soit 14,5 % des effectifs salariés de ce secteur

La thématique du vieillissement des effectifs salariés de l'ESS est très présente dans le secteur de l'enseignement. En effet d'ici à 2019, ce sont 20 % des effectifs qui auront atteint l'âge légal de la retraite, soit environ 2000 poste salariés, alors que sur la même période le secteur privé hors ESS ne compte que 12 % de salariés âgés de 55 ans et plus et le secteur public 14 %.

Au sein des acteurs de l'ESS, les structures de la formation continue pour adultes sont celles qui vont être les plus concernées par les départs à la retraite avec 21,6 % de leurs effectifs d'ici à 2019 qui auront atteint l'âge légal. L'ensemble des structures de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur vont également être concernés avec 20,2 % de leurs salariés âgés de 55 ans et plus.

Poids des effectifs salariés de l'ESS âgés de 55 ans et plus dans les secteurs de l'enseignement

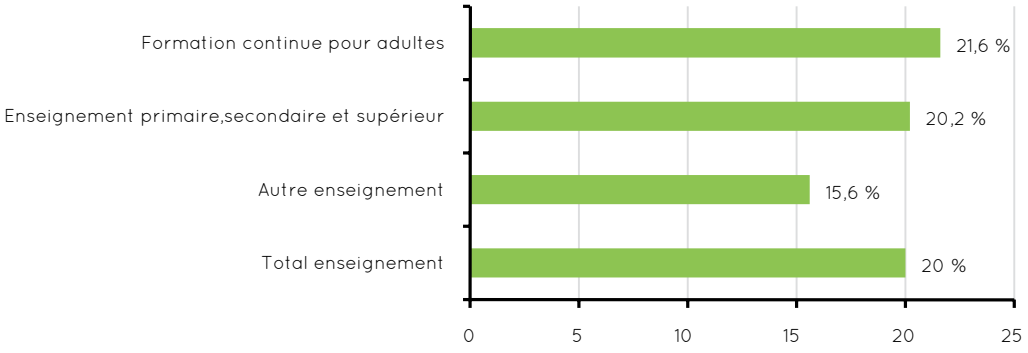

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire d'après INSEE DADS 31/12/2012

Lecture : 21,6 % des effectifs salariés de l'ESS dans le secteur de la formation continue pour adultes sont âgés de 55 ans et plus

3.3 Enseignement :
l'ESS est le 2ème employeur du secteur

Evolution de l'emploi dans l'enseignement pour les acteurs de l'ESS et du privé hors ESS entre 2000 et 2014 en région Centre-Val de Loire (indice base 100 : 2000)

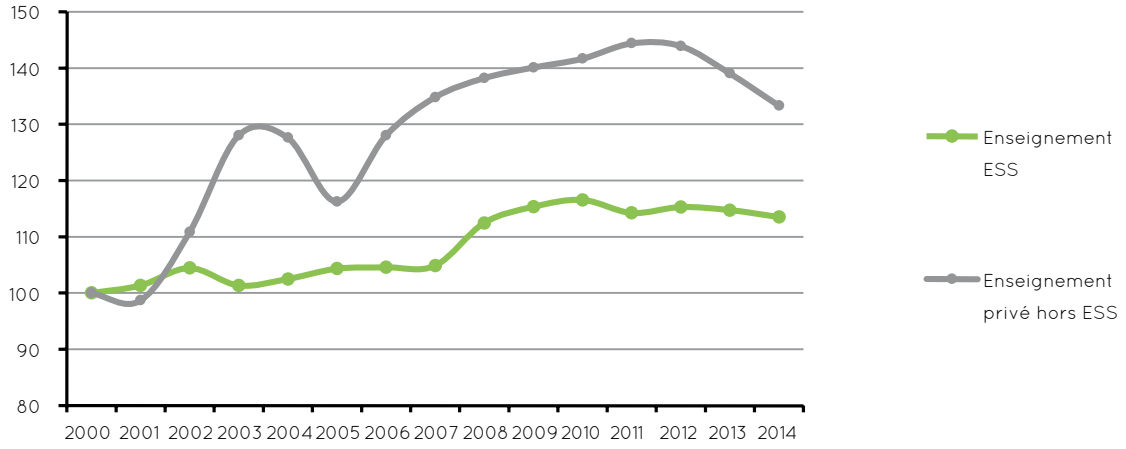

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire d'après ACOSS-URSSAF Centre

Entre 2000 et 2014 le nombre de postes salariés dans l'ESS dans le secteur de l'enseignement a augmenté de plus de 800 postes, soit une hausse de 13,5 %.

En revanche, entre 2010 et 2014 on constate une diminution du nombre de postes salariés avec une baisse de 187 postes, soit une diminution de 2,6 %. Cette baisse est due à la diminution de l'emploi dans le secteur de la formation continue pour adultes, qui perd 19,6 % du nombre de ses postes au cours de cette période, soit une baisse de 349 postes salariés.

Evolution de l'emploi dans les secteurs de l'enseignement pour les acteurs de l'ESS entre 2010 et 2014 en région Centre-Val de Loire

	Taux de croissance des emplois de l'ESS entre 2010 et 2014 (%)	Solde net d'évolution de postes de l'ESS entre 2010 et 2014
Enseignement primaire, secondaire, supérieur	2,4 %	103
Formation continue pour adultes	-19,6 %	-349
Autres enseignements	4,9 %	59
Ensemble	-2,6 %	-187

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire d'après ACOSS-URSSAF Centre

Lecture : Entre le quatrième trimestre de 2010 et le quatrième trimestre de 2014, le nombre de postes salariés de l'ESS dans le secteur de l'enseignement primaire, secondaire, supérieur a augmenté de 2,4 %, soit une hausse de 103 postes salariés

3.4 Arts, spectacles :
l'emploi repart a la hausse depuis 2012

Ce secteur comprend un vaste éventail d'activités destinées à répondre aux intérêts du grand public en matière de culture, de divertissement et de loisirs, y compris les spectacles et la gestion de musées et de salles de jeux. On y retrouve les emplois liés à la production de spectacles, l'organisation de tournées, la gestion de salle de spectacle ou encore les activités exercées par des artistes indépendants.

L'ESS occupe une place particulière dans ce secteur, elle participe fortement à son dynamisme car elle représente 73 % des établissements arts et spectacles de la région Centre-Val de Loire. Il s'agit d'établissements de petites tailles car, inversement, les effectifs salariés qui travaillent dans une structure de l'ESS ne représentent que 27 % des emplois du secteur. Les secteurs public et privé hors ESS représentent 73 % des effectifs salariés des arts et spectacles.

Poids des établissements employeurs de l'ESS dans les arts, spectacles

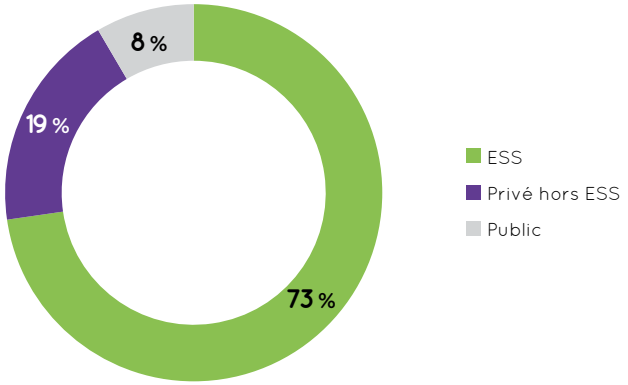

Poids des effectifs salariés de l'ESS dans les arts, spectacles

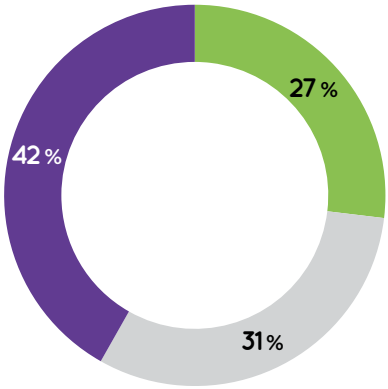

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2013

Répartition des établissements employeurs de l'ESS dans le secteur arts, spectacle par département

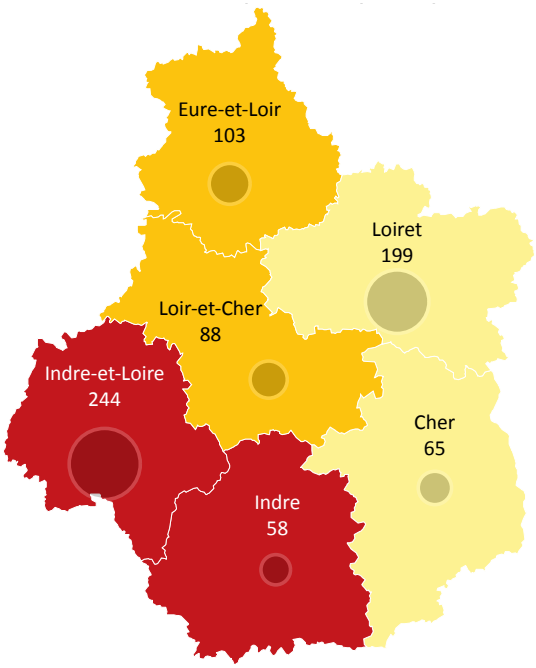

Part des établissements employeurs de l'ESS dans le secteur arts, spectacles par département :

De 66,3 % à 72,7 % — De 72,7 % à 74,8 % — De 74,8 % à 77,3 %

Source : Observatoire Régional de l'ESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2013

Répartition des effectifs salariés de l'ESS dans le secteur arts, spectacle par département

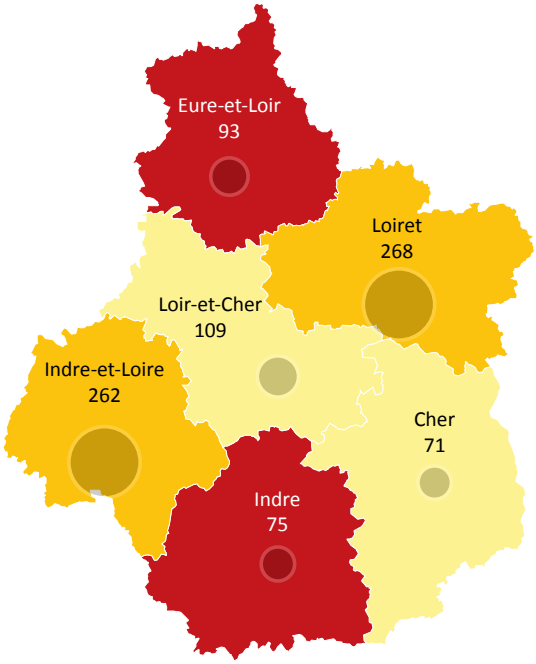

Part des effectifs salariés de l'ESS dans le secteur arts, spectacles par département :

De 16,6 % à 29,6 % — De 29,6 % à 33,8 % — De 33,8 % à 37,8 %

Source : Observatoire Régional de l'ESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2013

3.4 Arts, spectacles :
l'emploi repart a la hausse depuis 2012

Evolution de l'emploi dans le secteur arts, spectacles pour les acteurs de l'ESS et privé hors ESS entre 2000 et 2014 en région Centre-Val de Loire (indice base 100 : 2000)

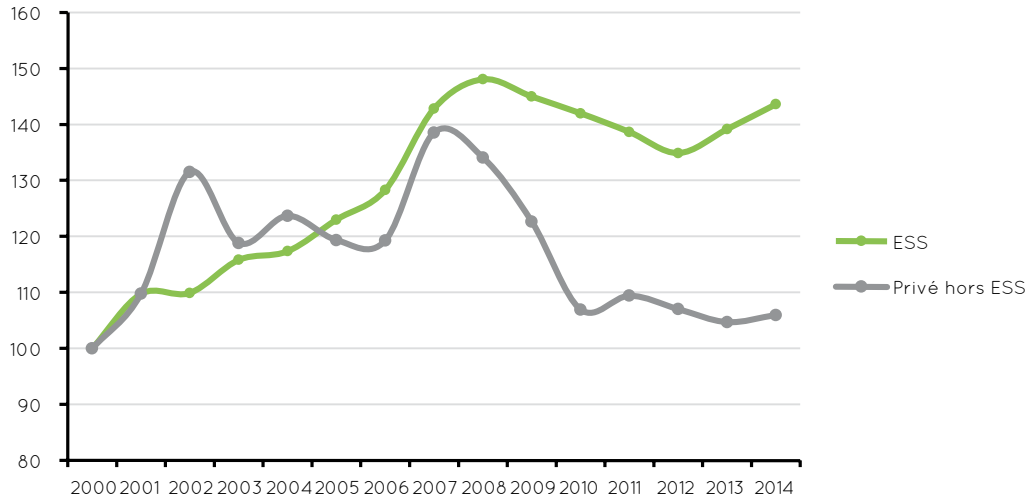

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire d'après ACOSS-URSSAF Centre

Le secteur des arts, spectacles a connu une hausse de plus de 500 postes salariés entre 2000 et 2014. La tendance a été plus fluctuante ces dernières années avec une baisse de l'emploi entre 2008 et 2012.

L'évolution du nombre de poste repart à la hausse dans les dernières années et si on analyse l'évolution globale de l'emploi sur la période 2010-2014, les acteurs de l'ESS dans le secteur arts, spectacles ont connu une augmentation moyenne de 1,1 % de l'emploi alors que sur la même période les postes salariés du secteur privé hors ESS diminuaient de 0,9 %.

Evolution de l'emploi dans le secteur arts, spectacles pour les acteurs de l'ESS entre 2010 et 2014 en région Centre-Val de Loire

	Taux de croissance des emplois de l'ESS entre 2010 et 2014 (%)	Solde net d'évolution de postes entre 2010 et 2014
ESS Arts, spectacles	1,1 %	19

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire d'après ACOSS-URSSAF Centre

Lecture : Entre le quatrième trimestre de 2010 et le quatrième trimestre de 2014, le nombre de postes salariés de l'ESS dans le secteur arts, spectacles a augmenté de 1,1 %, soit une hausse de 19 postes salariés

3.5 Santé humaine :
plus de 20 % des salariés partiront en retraite d'ici à 2019

Les activités liées à la santé humaine comprennent les activités des établissements hospitaliers de courts ou longs séjours, publics ou privés, sous la responsabilité de médecins, qui offrent des services d'hébergement et qui assurent un diagnostic et un traitement médical aux patients.
L'ESS représente 5,2 % des établissements (soit 168 établissements employeurs) et 6,1 % des effectifs (soit 3 234 salariés) de ce secteur. Le secteur public concentre l'essentiel des emplois du secteur (69,6 %). Les associations regroupent 79 % des établissements de la santé humaine, suivies par les mutuelles qui en représentent 20 %, le reste étant composé de coopératives.

Poids des établissements employeurs de l'ESS dans la santé humaine

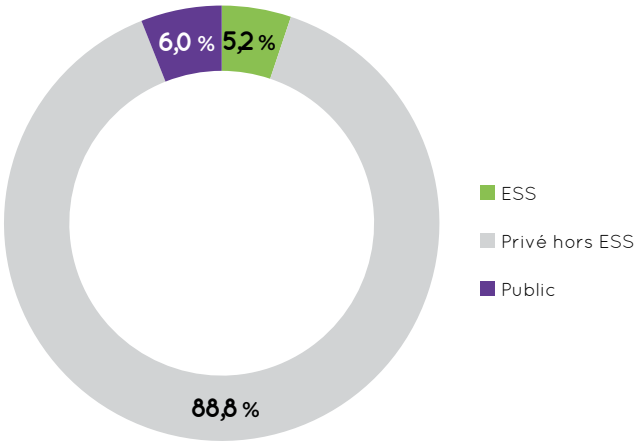

Poids des effectifs salariés de l'ESS dans la santé humaine

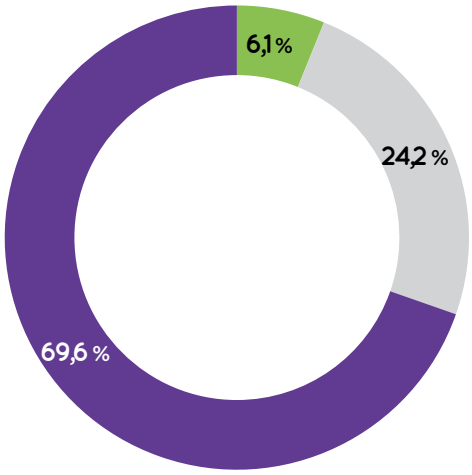

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2013

Répartition des établissements employeurs de l'ESS dans le secteur de la santé humaine par département

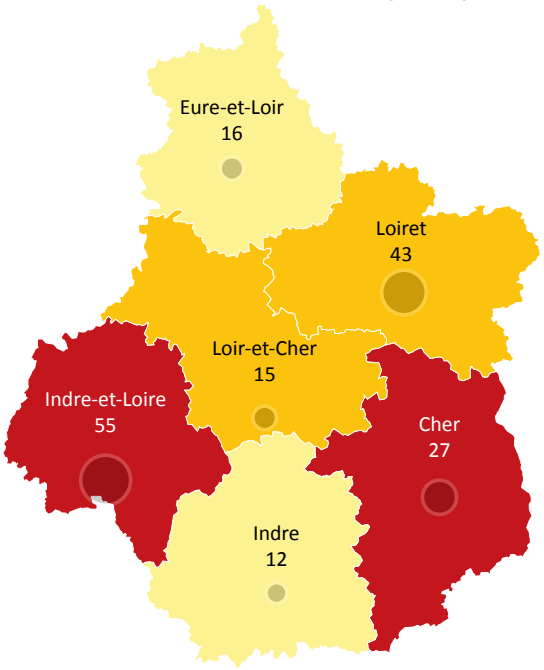

Part des établissements employeurs de l'ESS
dans le secteur de la santé humaine par département :

De 3,4 % à 3,8 % — De 3,8 % à 6,8 % — De 6,8 % à 6,9 %

Source : Observatoire Régional de l'ESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2013

Répartition des effectifs salariés de l'ESS dans le secteur de la santé humaine par département

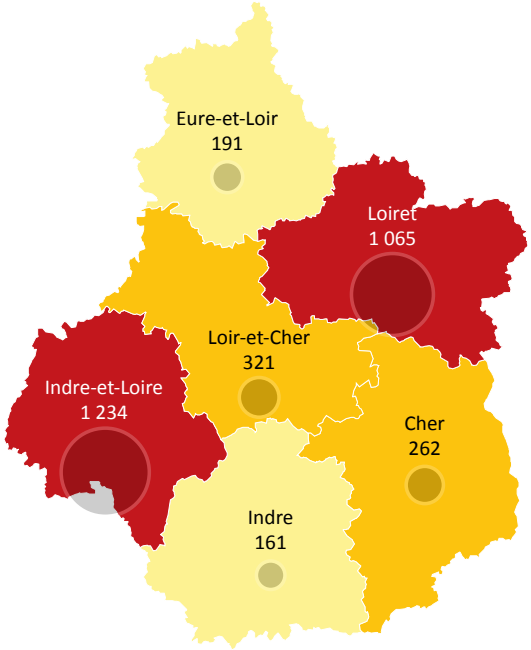

Part des effectifs salariés de l'ESS
dans le secteur de la santé humaine par département :

De 2,4 % à 4,3 % — De 4,3 % à 8,1 % — De 8,1 % à 8,4 %

Source : Observatoire Régional de l'ESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2013

3.5 Santé humaine :
plus de 20 % des salariés partiront en retraite d'ici à 2019

Evolution de l'emploi dans le secteur de la santé humaine pour les acteurs de l'ESS et privé hors ESS entre 2000 et 2014 en région Centre-Val de Loire (indice base 100 : 2000)

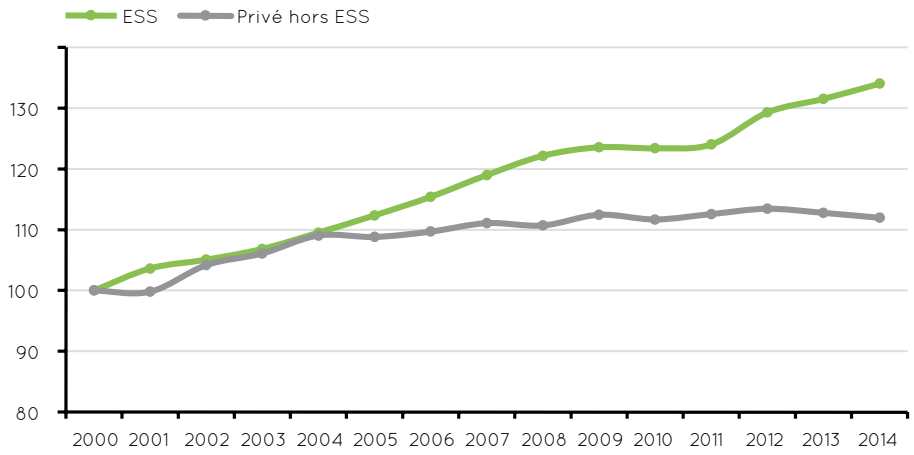

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire d'après ACOSS-URSSAF Centre

Entre 2000 et 2014 les acteurs de la santé humaine ont connu une croissance continue avec une hausse globale de plus de 800 postes, soit une augmentation de 34 %.

Cette croissance s'est maintenue sur la période 2010-2014, alors que les entreprises privées hors ESS ont connu une stagnation de leur nombre de postes salariés (0,2 %, soit une augmentation de 33 postes), le nombre de postes salariés a augmenté de 8,6 %, soit une hausse de 258 postes.

Evolution de l'emploi dans le secteur de la santé humaine pour les acteurs de l'ESS entre 2010 et 2014 en région Centre-Val de Loire

	Taux de croissance des emplois de l'ESS entre 2010 et 2014 (%)	Solde net d'évolution de postes entre 2010 et 2014
ESS	8,6 %	258
Privé hors ESS	0,2 %	33

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire d'après ACOSS-URSSAF Centre

Lecture : Entre le quatrième trimestre de 2010 et le quatrième trimestre de 2014, le nombre de postes salariés de l'ESS dans le secteur de la santé humaine a augmenté de 8,6 %, soit une hausse de 258 postes salariés

Départs à la retraite

Les salariés âgés de 55 ans et plus représentent 20,9 % des effectifs salariés de l'ESS dans le secteur de la santé alors qu'ils représentent 16,8 % pour les entreprises privées hors ESS et 13,3 % pour les acteurs publics. Ce sont près de 680 postes salariés dont les départs devront être anticipés à l'horizon 2019 pour les structures de l'ESS dans le secteur de la santé.

Répartition par tranches d'âge des salariés de l'ESS, du privé hors ESS et du public dans le secteur de la santé humaine

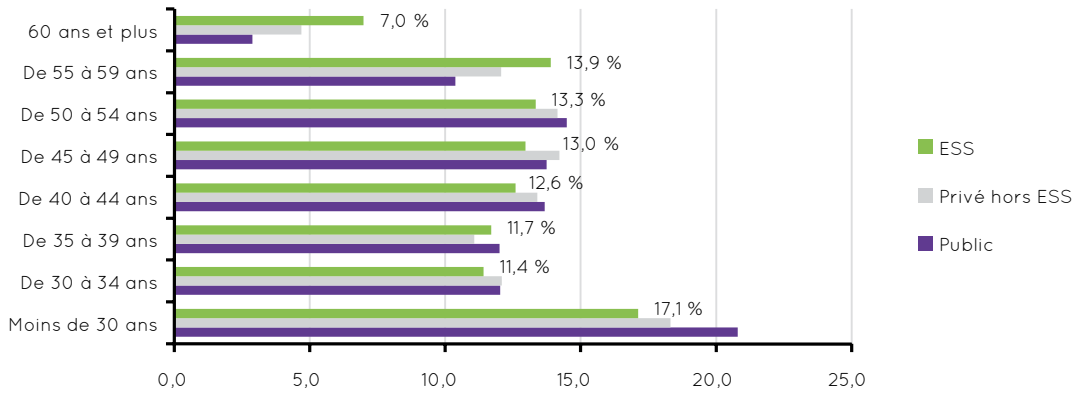

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire d'après INSEE DADS 31/12/2012

Lecture : 17,1 % des effectifs salariés de l'ESS dans le secteur de la santé humaine sont âgés de moins de trente ans

3.6 Sport et loisirs :
les associations sportives majoritaires

Ce secteur comprend des structures d'activités sportives, de gestion d'installations ou autre activités liées au sport ainsi que des établissements de loisirs portant sur un vaste éventail d'activités récréatives : parcs d'attraction, manèges, etc. Les acteurs de l'ESS représentent 81 % des établissements employeurs et 58 % des effectifs salariés. Le sport représente à lui seul 88 % des effectifs salariés ESS du secteur et 90 % des établissements employeurs de l'ESS.

Poids des établissements employeurs de l'ESS dans le sport et loisirs

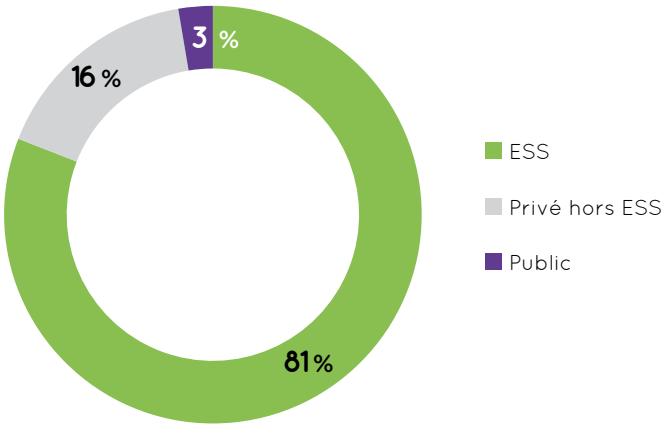

Poids des effectifs salariés de l'ESS dans le sport et loisirs

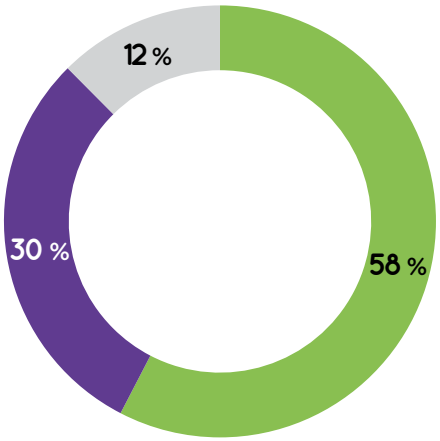

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2013

Répartition des établissements employeurs de l'ESS dans le secteur sport et loisirs par département

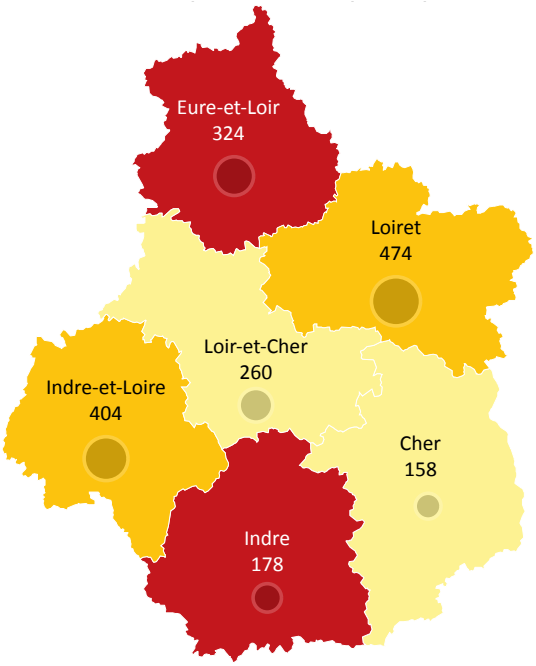

Part des établissements employeurs de l'ESS dans le secteur sport et loisirs par département :

De 73,5 % à 81,4 % — De 81,4 % à 85,3 % — De 85,3 % à 85,2 %

Source : Observatoire Régional de l'ESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2013

Répartition des effectifs salariés de l'ESS dans le secteur sport et loisirs par département

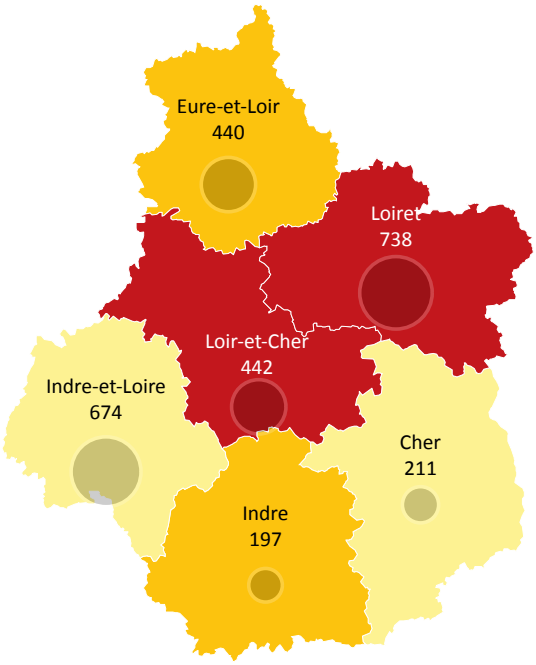

Part des effectifs salariés de l'ESS dans le secteur sport et loisirs par département :

De 48 % à 57,8 % — De 57,8 % à 59,3 % — De 59,3 % à 62,9 %

Source : Observatoire Régional de l'ESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2013

3.6 Sport et loisirs :
les associations sportives majoritaires

Evolution de l'emploi dans le secteur du sport et loisirs pour les acteurs de l'ESS et privé hors ESS entre 2000 et 2014 en région Centre-Val de Loire (indice base 100 : 2000)

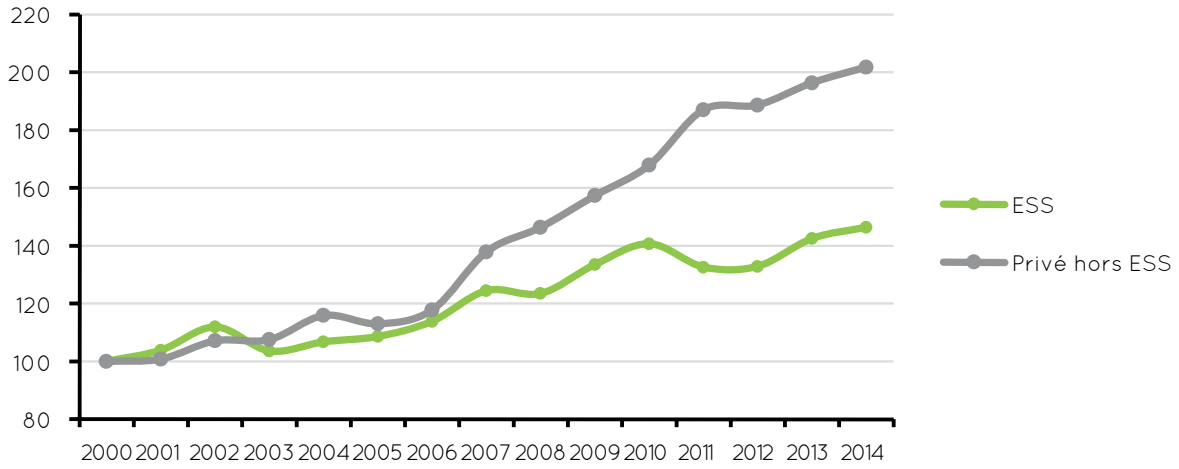

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire d'après ACOSS-URSSAF Centre

L'emploi dans le secteur sport et loisirs a augmenté de 46 % entre 2000 et 2014, soit une hausse de 744 postes salariés.

Cette croissance s'est maintenue sur une période plus récente avec une hausse de 4 % du nombre de postes salariés. L'essentiel des emplois sont créés dans les associations sportives, avec une hausse de 3,5 % du nombre de postes salariés soit 107 postes supplémentaires pour le seul secteur du sport.

Evolution de l'emploi dans le secteur sport et loisirs pour les acteurs de l'ESS entre 2010 et 2014 en région Centre-Val de Loire

	Taux de croissance des emplois de l'ESS entre 2010 et 2014 (%)	Solde net d'évolution de postes de l'ESS entre 2010 et 2014
Sport	3,5 %	107
Loisirs	8,4 %	30
Ensemble	4 %	137

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire d'après ACOSS-URSSAF Centre

Lecture : Entre le quatrième trimestre de 2010 et le quatrième trimestre de 2014, le nombre de postes salariés de l'ESS dans le secteur sport et loisirs a augmenté de 3,5 %, soit une hausse de 107 postes salariés

Conclusion

L'analyse sectorielle de l'ESS est indispensable pour mieux comprendre la diversité et le rôle central de ses entreprises dans certains secteurs (action sociale, sport et loisirs et activités financières et d'assurance).

La répartition et le dynamisme des emplois sont variables, avec des secteurs qui connaissent une hausses du nombre de postes salariés (activités financières et d'assurance, action sociale ou encore sport et loisirs) ou, inversement, une baisse significative (enseignement).

En dehors de la santé humaine et des arts, spectacles, les entreprises privées hors ESS connaissent une croissance de leurs effectifs salariés.

Le travail d'analyse doit également se poursuivre du côté de la classification des acteurs de l'ESS pour avoir des données plus précises et correspondant aux activités qu'ils développent. En effet, si l'ESS innove et poursuit son action d'utilité sociale sur l'action sociale, la santé humaine ou encore le sport, une partie de ses acteurs investit des activités qu'il est encore difficile de mesurer : numérique, économie circulaire, silver économie ou circuits courts.

4.0 Annexes

4.1 Glossaire

Association
Le terme « association » regroupe dans ce document les formes juridiques suivantes : associations déclarées (loi 1901), associations intermédiaires, associations d'insertion par l'économique, associations reconnues d'utilité publique, associations de droit local (Alsace-Moselle), groupements d'employeurs.

Coopérative
Le terme « coopérative » regroupe les formes SARL (Sociétés anonymes à responsabilité limité), SA (Sociétés anonymes) et sociétés civiles coopératives de construction, de consommation, de commerçants, de médecins, artisanales, agricoles, bancaires, de transport, de production (SCOP), d'intérêt collectif (SCIC), d'intérêt maritime, de HLM, d'intérêt collectif agricole (SICA), d'utilisation de matériel agricole en commun (CUMA) et sociétés de caution mutuelle.

Emploi, effectif salariés, postes
Les termes, employés indifféremment dans cette production, désignent les effectifs ou postes au 31 décembre de l'année de référence. Les données de cette publication n'incluent que les postes non-annexes, c'est-à-dire les postes qui atteignent certains seuils en termes de rémunération et de volume de travail. Si un même salarié travaille dans 2 établissements distincts, il est comptabilisé 2 fois, soit 2 postes.

Employeurs
Les employeurs sont comptés en nombre d'établissements ayant des salariés, c'est-à-dire à partir du moment où une déclaration annuelle des données sociales (DADS) est remplie en fin d'année.

Equivalent temps plein (ETP)
Nombre total d'heures travaillées divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps sur le territoire économique.

Etablissement
Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée (une adresse postale), mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Une entreprise peut donc compter plusieurs établissements, dont l'un est le siège.

Fondation
Le terme « Fondations » correspond à tout type de fondation qui n'est pas sous égide d'une autre fondation (par exemple la Fondation de France), et en particulier les fondations d'entreprises.

Mutuelle
Le terme « mutuelles » regroupe les mutuelles régies par le code des assurances (ou mutuelles d'assurance) et les mutuelles régies par le code de la mutualité (mutuelles santé et prévoyance).

Rémunérations brutes (ou salaires bruts)
L'Insee fournit des données sur les salaires versés sous la terminologie « masse salariale » ou « rémunération ».
Les rémunérations sont le cumul des rémunérations brutes des salariés de l'établissement, au cours de l'année d'exercice. Les rémunérations regroupent les salaires et les primes des salariés, avant toute déduction de cotisations obligatoires. Elles correspondent à la masse des rémunérations sur laquelle est calculée la CSG (Contribution Sociale Généralisée).

Secteur privé (secteur privé hors ESS)
Le champs ou secteur privé regroupe l'ensemble des établissements dont les statuts juridiques ne relèvent pas du secteur public (voir définition). Dans cet ensemble, certains établissements relèvent de statuts d'associations, coopératives, mutuelles et fondations et constituent le champ de l'Economie Sociale et Solidaire. Les autres révèlent du champ dénommé « privé hors ESS).

Secteur public
La définition du secteur public est basée sur le statut juridique de l'établissement (employeur ou pas) : les personnes morales et organismes soumis au droit administratif (Ministères, régions, départements, collectivités territoriales et autres établissements publics administratifs) et les personnes morales de droit public soumises au droit commercial (FranceAgriMer, ADEME, CEA, ONF, ...). Les organismes au sein du secteur public couvrent les personnes morales que constituent l'Etat, les collectivités territoriales et les établissements publics.

4.2 Note méthodologique

Le périmètre de l'ESS a été établi en collaboration avec l'INSEE et les méthodologies de traitement sont harmonisées au sein du réseau national des observatoires des Chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire. Les structures de l'économie solidaire ayant d'autres formes juridiques que celles de l'économie sociale (association, coopérative, mutuelle et fondation) ne sont actuellement pas comptabilisées, mais leur incorporation aurait un impact statistique limité.

La source CLAP (Connaissance locale de l'appareil productif) est utilisée depuis 2008 par le réseau des Observatoires de l'ESS pour déterminer les volumes nationaux et régionaux de l'ESS. La source CLAP résulte de la mise en cohérence des sources DADS, URSSAF, MSA, et des données de la Fonction Publique d'Etat. Elle est la source utilisée pour fournir des statistiques localisées jusqu'au niveau communal. Elle est devenue la référence pour les comptages régionaux et nationaux, des volumes d'entreprises et d'emplois.

La base DADS (Déclaration Annuelle des Données Sociales) est une formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés. Elle est utilisée pour les analyses en termes de structure d'emploi et sur les indicateurs absents de la source CLAP (tranches d'âge, taille des entreprises, conditions d'emploi, etc.).

Certaines données issues de CLAP et DADS sont absentes des tableaux et graphiques présentés. Elles sont soit égales à zéro, soit non significatives ou masquées par les règles prédéfinies par l'INSEE de « secret statistique » (voir www.insee.fr).

Les données ACOSS-URSSAF sont issues de la base nationale Acoss-Urssaf et correspondent aux effectifs salariés moyens annuels, il s'agit des effectifs salariés ayant un contrat de travail à la fin de l'année civile.
Ces données proviennent des URSSAF de la région Centre qui centralisent les déclarations de cotisations sociales pour les employeurs du régime général. Le périmètre couvre les cotisants exerçant leur activité en région Centre dans un secteur concurrentiel comprenant tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Il ne comprend pas les employeurs relevant du régime agricole.

L'Observatoire Régional de l'Economie Sociale et Solidaire

L'Observatoire Régional de la CRESS est un outil d'aide à la décision et d'appui au développement de l'ESS et de ses entreprises. Ses productions sont un support à l'action publique et privée pour l'analyse et le soutien des acteurs régionaux de l'ESS.

Il fait partie du dispositif de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions mis en place par les CRES(S) et le CNCRES. Lieux de convergences et de mutualisations des travaux sur l'ESS, les Observatoires de l'ESS s'appuient sur une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires, afin d'assurer leurs fonctions d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective.

Comité de pilotage :
J. Baron (SGAR), C. Dumas (CRESS), G. Favié (Conseil Régional), J.L. Martin (DIRECCTE Centre), S. Nérault (URSCOP), G. Payet (Le Mouvement Associatif), D. Quetard (MFC), S. Thomas (DIRECCTE Centre), et D. Sacher (CRESS).

Comité Scientifique :
F. Abrioux (Université d'Orléans), F. Bensetta (Conseil Régional), F. Borie (URSSAF), T. Cuenoud (ESCEM), N. Dubost (Université d'Orléans), A. Labit (Université d'Orléans), C. Lavialle (Université d'Orléans) , J. Caillet (ORFE), M. Hillau (Direccte Centre)

Les dernières publications de l'Observatoire Régional de l'ESS Centre-Val de Loire

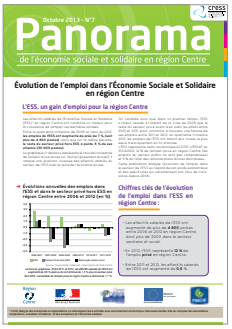

Panorama n°7 :
Evolution de l'emploi dans l'ESS

Panorama n°8 :
l'emploi des jeunes dans l'ESS

Panorama n°9 :
Chiffres clés de l'ESS en région Centre

Panorama n°10 :
La place de l'économie sociale et solidaire dans les filières d'avenir en région Centre

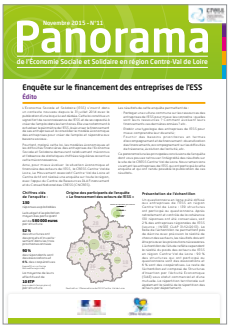

Panorama n°11 :
Enquête sur le financement des entreprises de l'ESS

:13 - 2points13.fr - Illustration Yannick Robert

cress
Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire
Centre - Val de Loire

Maison Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
6 ter rue Abbé Pasty - BP 41223 - 45401 Fleury les Aubrais cedex
Tél. 02 38 68 18 90 / Fax. 02 38 43 05 77 - Courriel : **observatoire@cresscentre.org**
www.cresscentre.org

ISSN 2106- 8836